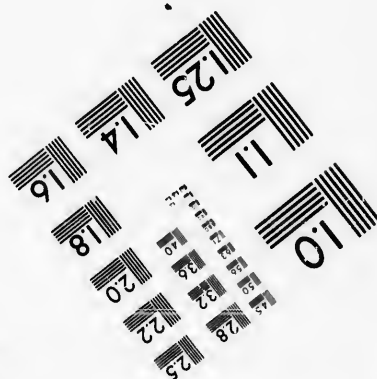
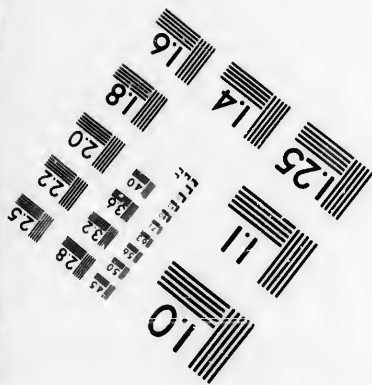
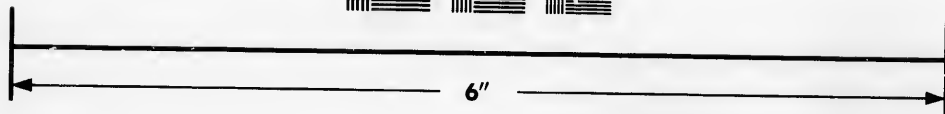
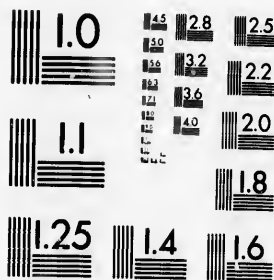


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N. Y. 14580  
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

**© 1986**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

ails  
du  
odifier  
une  
image

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

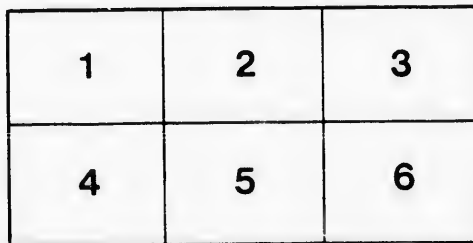
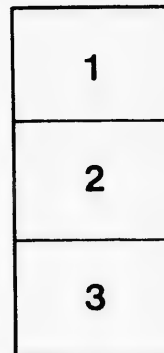
Seminary of Quebec  
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec  
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

rrata  
to

pelure,  
n à

32X

217 Exposition n° 3

# EXPOSITION PROVINCIALE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE



Bibliothèque,  
Le Séminaire de Québec  
de l'Université  
DE VERTÉ  
L'UNIVERSITÉ



## LISTE DES PRIX MONTREAL 12-21 SEPT. 1895

THE  
CANADA



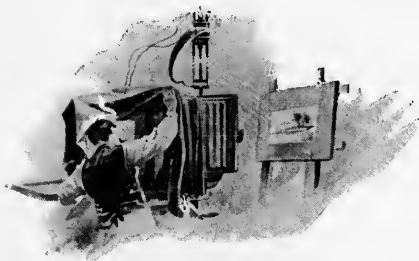
# Engraving & Lithographing

COMPANY  
LIMITED.

SUCCESSORS TO  
THE BURLAND LITH CO  
CANADA BANK NOTE CO &  
LITHO & PRINTING BRANCH  
OF BRITISH AM BANK NOTE CO

PRINTING

In all its VARIOUS BRANCHES



OFFICE & WORKS, 5 to 11 Bleury St,  
MONTREAL.

Compagnie d'Exposition de Montreal.

**QUATRIEME EXPOSITION PROVINCIALE**  
**Agricole et Industrielle.**

Grand Concours de Betail,  
De Produits Agricoles et de Laiterie,  
Des Manufactures,  
Des Volailles,  
De la Race Canine,  
Exposition d'Horticulture.

**LISTE DES PRIX.**

**REGLES ET REGLEMENTS**

De l'Exposition Provinciale de "La Compagnie d'Exposition de  
Montréal," devant avoir lieu sur le Terrain de l'Exposition,  
situé sur l'Avenue Mont-Royal,

**CITE DE MONTREAL,**

DEPUIS

**Jeudi, 12, jusqu'à Samedi, 21 Sept. 1895.**

BUREAUX DE LA COMPAGNIE D'EXPOSITION :

**76 RUE ST. GABRIEL,  
MONTREAL.**

**S. C. STEVENSON,**  
Gérant et Secrétaire.



# Compagnie d'Exposition de Montreal

—\*—  
**PATRON :**

Son Excellence le Comte D'ABERDEEN,

GOUVERNEUR GENERAL DU CANADA.

—\*—\*—\*—  
**Officiers pour 1895.**

**President.—HON. LOUIS TOURVILLE**

**Premier Vice-President.—PETER LYALL**

**Second Vice-President.—HECTOR PREVOST**

**Gerant et Secretaire.—S. C. STEVENSON.**

**Bureau des Directeurs.**

HON. L. TOURVILLE

WM. EWING

N. A. HURTEAU

GEO. W. SADLER

THOS. A. TRENHOLME

\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*

R. AUZIAS-TURENNE

PETER LYALL

HECTOR PREVOST

S. J. DORAN

**REPRESENTANT LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL,**

**HON. P. E. LEBLANC**

**D. PARIZEAU, M.P.P.**

—\*—\*—\*—  
**Membres Ex-Officio.**

L'Hon. Commissaire de l'Agriculture et de la Colonisation de la Province de Québec.

Président du Conseil de l'Agriculture de la Province de Québec.

Président du Conseil des Arts et Manufactures de la Province de Québec.



# EXPOSITION PROVINCIALE

## 1895



### Présidents des Comités.



FINANCE	- - - -	N. A. HURTEAU
BATISSES ET TERRAINS	- -	P. LYALL
HIPPIQUE	- - - -	R. AUZIAS-TURENNE
BÊTES À CORNES	- - -	T. A. TRENHOLME
ESPÈCES OVINE, PORCINE, ET VOLAILLES	- - -	H. PREVOST
AGRICULTURE, HORTICULTURE ET LAITERIE	- - -	W. EWING
MACHINERIES, INST. d'AGRICULTURE ET INDUSTRIES	- - -	G. W. SADLER
DIVERTISSEMENTS SPÉCIAUX	-	S. J. DORAN



Les noms des divers Comités se trouvent en tête des différents Départements dans la Liste des Prix.

# La Compagnie d'Exposition de Montreal

QUATRIEME EXPOSITION PROVINCIALE

1895

*Ouverte le 12 Septembre et fermee le 21 Septembre*

\*\*\*

## INTRODUCTION

Les Directeurs de la Compagnie d'Exposition de Montréal ont décidé de tenir leur quatrième Exposition Provinciale à Montréal, du 12 au 21 septembre prochain.

Pour plaire aux citoyens de la ville de Québec et se rendre au désir du Gouvernement Provincial, il n'y eut pas d'Exposition à Montréal l'an dernier, et la Compagnie rendit toute l'assistance possible à l'Exposition Provinciale qui fut tenue à Québec.

Les Directeurs ne doutent pas que le patriotisme et l'amour du progrès de leurs concitoyens, manufacturiers comme agriculteurs, ne les aideront à assurer le succès complet de cette Exposition.

L'aide substantiel accordé aux autres Expositions canadiennes devrait aussi prévaloir à Montréal, et les Directeurs espèrent sincèrement que tous verront la nécessité d'aider cette entreprise importante et d'apporter tout le zèle possible afin de rendre l'Exposition de Montréal une institution prospère et permanente.

Les Directeurs seront heureux de recevoir des contributions spéciales dans le but d'encourager l'Exposition, et aussi toutes suggestions tendant à son amélioration.

La grande satisfaction exprimée généralement, tant par les Exposants que par les Visiteurs pendant les trois dernières années, est un encouragement pour l'administration, qui n'épargnera aucun effort afin de rendre cette Exposition aussi intéressante qu'il sera en leur pouvoir.

### Dispositions Générales.

L'Exposition sera ouverte au public, jendi, 12 septembre, à 8 heures a. m., et elle demeurera ouverte tous les jours excepté dimanche le 15, depuis 7 a. m. jusqu'à 10 p. m. Les visiteurs devront quitter l'Exposition tous les jours à 10 p. m. La clôture de l'Exposition aura lieu samedi, 21 septembre, à midi.

**Ouverture  
Publique.**

Les exposants et leurs assistants auront accès au terrain et aux bâtiments depuis lundi, 2 septembre, jusqu'à mercredi, 11 septembre, depuis 7 a. m. jusqu'à 6 p. m., pour faire les préparatifs nécessaires et installer leurs étalages à l'endroit qui leur aura été indiqué.

**Exposants.**

Les exposants auront toutes les facilités possibles et seront traités avec la plus grande courtoisie, mais la Compagnie n'assumera aucune responsabilité pour transport, dommages, accidents ou pertes d'une nature quelconque.

**Responsabilité.**

Aucun objet sera enlevé avant la clôture de l'Exposition sans une permission spéciale.

Les Surintendants des Départements veilleront à ce que leurs divisions soient dans des conditions favorables pour la réception des objets exposés et pour la commodité des exposants et des visiteurs.

**Surintendants.**

Tous les jours il y aura musique militaire et autre. Le comité chargé de pourvoir aux *divertissements spéciaux* n'épargnera aucun effort pour la préparation d'un programme intéressant, dont le sujet sera annoncé plus tard.

**Divertissements.**

### Prix Spéciaux.

Les prix spéciaux sont mentionnés dans les départements auxquels ils appartiennent.

\*\*\*\*\*

## Regles et Reglements Generaux.

Les exposants et visiteurs sont priés de lire soigneusement les règles et règlements suivants concernant l'Exposition, lesquels, dans tous les cas, seront rigoureusement mis en vigueur.

Quand vous aurez fini de cette brochure, veuillez avoir l'obligeance de la faire circuler parmi vos voisins.

### Admission sur le Terrain.

L'admission se fera au moyen de tourniquets-compteurs, et toute personne devra se pourvoir d'un ticket avant de s'y présenter.

**Prix.**

Pour les adultes le prix d'admission sera de 25 centins, et le même prix pour deux enfants au-dessous de 12 ans, chaque fois qu'on entrera sur le terrain.

On pourra se procurer des cartes d'admission près des portes d'entrée de l'Exposition.

Les personnes employées à la surveillance nécessaire recevront des cartes spéciales en en faisant la demande aux Surintendants, sur le terrain. Chaque carte portera le nom de la personne en faveur de laquelle elle est émise, et sera confisquée si elle est présentée par une autre personne.

**Billets  
d'employés**

Les étiquettes attachées aux animaux ou objets admis au concours donneront droit d'entrée aux personnes qui les accompagnent sur le terrain de l'Exposition. Telles personnes devront ensuite se pourvoir d'une carte convenable.

**Billets  
d'entrée.**

Nul billet d'employé ne sera donné à un exposant dont les droits d'entrée s'élèveront à moins de \$1.00; mais cet exposant aura droit à l'achat d'un *billet spécial d'exposant*.

### Billets d'Admission des Exposants.

**Exposants.** Un *billet d'exposant*, absolument *personnel*, l'admettant deux fois par jour, peut être acheté au bureau du secrétaire, par tout exposant, au prix de \$1.50 pour toute la durée de l'Exposition, et \$1.00 pour la seconde semaine seulement.

### Entrées.

Les exposants rendront grandement service en faisant leurs entrées à l'époque la plus rapprochée possible.

**Formules d'entrées.** Toutes les entrées devront être faites sur des formules imprimées qu'on peut obtenir gratis du Secrétaire, No. 76 Rue St. G'riel, Montréal, où on pourra également se procurer la liste des prix. Ces formules doivent être remplies et signées par l'exposant, puis envoyées le ou avant lundi le 26 août. Toutes les entrées qui seraient acceptées après cette date devront payer le double du prix régulier.

**Date.** On attire l'attention spéciale des exposants sur l'absolue nécessité qu'il y a pour eux de faire leurs entrées à la date sus-mentionnée, afin de donner le temps nécessaire pour examiner les bulletins d'entrée, assigner les espaces, expédier les cartes d'entrée, faire la correspondance et pour corriger les erreurs et les omissions.

**Honoraires.** Le *prix d'entrée* doit toujours être envoyé en même temps que l'entrée elle-même. Aucune entrée ne sera reçue sans cela. Ces remises d'argent peuvent être faites par mandats de poste ou lettre enregistrée. *Prière de ne pas envoyer de timbres-poste.*

Les honoraires d'entrée doivent être payés pour chaque section au concours de laquelle un animal est inscrit.

Toute entrée subséquente devra se faire sur une formule d'entrée séparée, et payer le prix régulier.

**Adresses.** Aucune entrée ne sera acceptée après l'ouverture de l'Exposition. En faisant ses entrées, l'exposant doit avoir grand soin de donner au long son adresse, et dans le cas de résidence en ville le nom de la rue et le numéro de son bureau.

**Bornes.** Afin d'éviter toute perte inutile de travail et de temps, les exposants sont priés de n'entrer seulement que les objets qu'ils ont vraiment l'intention d'exposer.

**Nombre d'entrées.** Sans une permission spéciale des Directeurs, aucune personne ne pourra entrer pour concours plus d'un spécimen dans aucune section d'une classe. Cette règle ne s'appliquera pas aux animaux, mais à toutes les espèces de grains, produits végétaux, objets manufacturés, etc., dans lesquels chaque article additionnel serait nécessairement d'une *ressemblance* précise avec les premiers.

**Animaux.** Dans la *classe des animaux* toutes les entrées devront être faites au nom de la personne qui en est le propriétaire de *bonne foi*. Toute personne exhibant un animal dont elle n'est pas propriétaire de *bonne foi* perdra tout prix qu'elle aurait remporté.

**Entrées.** Dans toutes les autres classes, les entrées devront être faites au nom du producteur ou du fabricant seulement, et par les producteurs eux-mêmes ou par des agents dûment autorisés par eux.

Autant que possible, tout article doit être entré sous le nom sous **Extras.** lequel il est désigné dans la liste ; mais si quelqu'article diffère essentiellement de ceux mentionnés dans la liste, il pourra alors être entré dans la classe dont il se rapproche le plus sous le nom d'*extra*.

Pour toute entrée d'animal ou d'article, l'exposant recevra une **Cartes.** carte spécifiant la classe, la section, le numéro d'entrée, et le nom de l'exposant ; *cette carte devra demeurer attachée à tel animal ou article pendant toute la durée de l'Exposition.*

Dans tous les cas, le droit de rejeter entièrement ou d'accepter, **Réserve.** sous condition, une entrée ou une demande, est réservé au comité, et sous aucune considération on ne recevra des articles nuisibles, tant par leur odeur que par leur apparence, ou qui serait d'une nature dangereuse par la possibilité de leur combustion ou de leur explosion ; et si, par hasard ou autrement, on les faisaient admettre, ils pourront être enlevés par ordre du bureau des directeurs.

## PRIX DES ENTREES.

### DÉPARTEMENT D'AGRICULTURE.

Les prix exigés pour concourir sont comme suit :—

Chevaux, prix d'entrée \$1 par tête, écurie comprise.

Bêtes-à-cornes, prix d'entrée 50c par tête, étal compris.

Moutons, " 25c " "

Porcs, " 25c " "

Volailles, " 25c par tête.

Produits de laiterie, 25c chaque section.

Produits d'agriculture, 50c pour dix entrées ou moins, \$1.00 pour plus de dix entrées.

### DÉPARTEMENT DE L'INDUSTRIE.

Poêles, \$1.00 chaque entrée.

Voitures, 25c chaque.

Pianos et Orgues, 25c pour chaque instrument.

Produits de l'industrie et toutes les autres classes autres que celles ci-haut mentionnées, excepté les machines et les instruments d'agriculture (dont l'entrée est gratuite), l'entrée sera de \$1.00.

Département des Dames et Industrie Domestique, 50c pour cinq entrées et moins, \$1.00 pour plus de cinq entrées.

Les honoraires devront toujours accompagner l'envoi de l'entrée.

### Demandes pour Espace.

Les demandes pour espace requis dans tous les départements doivent être faites conformément aux instructions écrites sur la formule **Expositions** d'entrée.

Les personnes qui voudraient faire une exposition spéciale de **Spéciales.** devront en faire la demande aussi tôt que possible.

Le comité se réserve le droit de vendre les espaces qu'il jugera **Conditions** profitables. Si dans un espace quelconque vendu ou assigné, l'étalage n'y est pas fait d'une manière convenable, cet espace pourra être consacré.

## VIII

### Vente d'objets. Plans.

Les exposants désireux d'avoir le privilège de vendre devront, à cet effet, conclure des arrangements spéciaux avec le gérant.

On peut voir au bureau du secrétaire-gérant le plan du terrain et celui du plancher où se trouvent situés les espaces pour exposition.

Dans le bâtiment de l'industrie l'espace ne sera pas assigné avant le 26 août, parce que, il est nécessaire, en vue d'une répartition juste et impartiale, de connaître le nombre d'exposants et la nature des articles pour lesquels cet espace est réclamé.

### Espace.

On attire une attention spéciale sur l'importance de faire ses entrées en temps opportun, sans quoi aucune promesse d'espace ne peut être faite; et même si les entrées étaient acceptées, on exigerait des honoraires doubles de ceux fixés par le règlement.

### Devoirs et Privilèges des Exposants.

Tous les articles, à l'exception des animaux et des volailles, *devront être en place, mercredi, le 11 septembre, à 6 heures p.m.* Tous les animaux devront être rendus sur le terrain lundi, 16 septembre, à 10 heures a.m.

Toutes les boîtes et matériaux d'emballage devront être enlevés avant 6 heures p.m., mercredi, le 11 septembre.

### Livraison.

En arrivant avec leurs objets, les exposants devront s'adresser au surintendant du département, qui les renseignera sur l'endroit où ils doivent faire leur installation. Les exposants doivent pourvoir à la livraison des objets sur le terrain, la compagnie ne voulant pas s'occuper des dépenses encourues pour cet objet.

### Frais.

Des dispositions ont été prises avec les compagnies du Grand-Tronc et du Pacifique Canadien, en vertu desquels les colis pour exposition seront livrés sur le terrain et *ramenés gratuitement* à la station d'où ils ont été expédiés, à la condition qu'ils n'aient pas changé de propriétaires et que tous les frais encourus aient été payés d'avance à Montréal.

### Transmission des articles. Surveillance des objets.

Les articles qui ne seraient pas accompagnés par leurs propriétaires peuvent être remis aux soins du gérant. Tous les frais sur ces colis devront avoir été payés d'avance.

En tous temps, les exposants devront se charger de la surveillance personnelle des objets qu'ils exhibent, et à la clôture de l'Exposition, ils devront en prendre la garde exclusive.

Tous les exhibits devront rester découverts pendant que l'Exposition sera ouverte au public.

### Enlèvements des objets.

Les objets exposés ne pourront pas être enlevés avant la clôture de l'Exposition sans une permission spéciale. Toutes les facilités seront accordées pour la vente des articles, mais pendant la durée de l'Exposition, aucun d'eux ne pourra être enlevé sans arrangements spéciaux avec le comité.

Les enseignes, étalages et constructions de toute sorte, érigés par les exposants, devront être enlevés le ou avant le 1er octobre 1895, sinon, ils deviendront la propriété de la Compagnie d'Exposition.

Le fait de laisser une enseigne ou étalage ne donnera pas à l'exposant le droit de retenir cet espace pour une prochaine occasion.

### Les Juges et Jugements.

### Nomination. Déqualification.

Les juges seront nommés par le bureau des directeurs. Toute personne *intéressée* ne pourra remplir les fonctions de juge.

### Présence.

Les juges sont priés de se présenter au bureau du secrétaire sur le terrain, lundi, 16 septembre, à 2.30 heures p.m.

Les juges voudront bien signer leurs rapports et les remettre aux **Rapports.** surintendants le plus tôt possible. Ces rapports devront être concis et complets, et contenir toutes remarques ou informations que pourraient leur suggérer les circonstances ou leur expérience.

Chaque adjudication de prix doit être écrite d'une manière claire et lisible sur le blanc vis-à-vis le *numéro* d'entrée. **Adjudications.**

Lorsque dans une section il n'y a pas de concurrence, ou que les animaux ou articles exposés sont d'une qualité inférieure, les juges **Jugements.** n'accorderont de prix que s'ils le jugent à propos. Ils useront de leur discrétion pour accorder le premier, le deuxième, le troisième ou un prix quelconque.

Il est à désirer que les juges dans chaque classe se rendent ensemble et non pas séparément, pour remettre leur rapport, afin de pouvoir rectifier plus promptement les erreurs ou les doutes. **Contestations.**

Les juges ne doivent pas accorder d'autres prix que ceux mentionnés dans la liste des prix, mais ils peuvent aussi faire mention de certains articles dignes d'attention qui n'auraient pas reçu de prix, en y attachant une pancarte portant ces mots, "Hautement recommandé," ou "Recommandé," mais ces pancartes ne donnent aucun droit à ceux qui en sont les porteurs d'exiger aucun paiement. **Prix additionnels.**

Les juges sont priés de ne pas accorder de prix dans une classe, à moins que les objets n'atteignent le "Point d'excellence." **Recommandations.**

Les exposants pourront savoir des surintendants des divers départements quand les juges examineront les animaux ou les objets. **Prix extra.**

Toute personne qui essaiera d'intervenir auprès des juges pendant l'exécution de leurs devoirs, ou qui, plus tard, sur le terrain de l'Exposition, tiendra un langage injurieux pour un juge au sujet de sa décision, ou pour tout autre employé officiel, perdra son droit au prix qu'elle aurait pu mériter, et sera privée de concourir pendant un an. Les juges sont spécialement priés de signaler immédiatement toute infraction à cette règle. **Temps.**

Dans le cas de la découverte d'une fraude, les directeurs auront le droit de retenir le paiement des prix accordés. **Protection.**

#### Protets.

Aucun protêt ne sera reçu s'il n'est accompagné d'un dépôt de \$10, qui sera confisqué si le protêt n'est pas maintenu. **Dépôts.**

Ces protêts doivent être faits par écrit, et doivent mentionner la classe et la section auxquelles il est fait allusion, et la plainte doit être exposée clairement et brièvement avec preuves à l'appui.

Les protêts doivent être déposés dans les quatre heures qui suivront leur cause, temps après lequel nul protêt ne sera accepté.

L'enveloppe renfermant un protêt doit indiquer le numéro de la classe et de la section qui en font le sujet. Les Directeurs auront seuls le droit de décider de sa valeur, et leur décision sera finale et sans appel.

#### Divers.

Les exposants doivent se familiariser avec les règlements et les exigences de la liste des prix, et être certains que leurs entrées sont vraiment faites dans leurs classes et sections respectives. **Attention aux règlements.**

Si quelqu'un, par ignorance des règlements, apporte quelque objet sur le terrain de l'Exposition, sans en avoir fait l'entrée en temps convenable, cet objet pourra être admis sur le terrain et placé de manière à être examiné par le public, mais sans être classé et sans avoir droit à un examen officiel. **Ignorance des règles.**

- Maintien de l'ordre.** Les directeurs se réservent le droit d'ordonner et de régler toutes les matières se rattachant au maintien de l'ordre et aux diversissements de l'Exposition.
- Enseignes.** Chaque département sera sous le contrôle d'un comité spécial présidé par un des Directeurs. On ne permettra pas les enseignes qui pourraient intercepter la vue et la lumière. Toute enseigne sera sous le contrôle du gérant.
- Obstructions.** Les étalages qui seraient la cause d'obstruction devront, après qu'ordre en aura été donné, être refaits convenablement.
- Annonces.** Il ne sera pas permis de distribuer à profusion des circulaires ou autres annonces qui seraient cause d'une véritable nuisance. Les visiteurs sont bien plus portés à emporter avec eux des jolies cartes ou des pancartes enluminées avec goût.
- Cartes des Prix.** Les cartes des *prix* attachées aux articles ne doivent pas être enlevées tant que *durera* l'Exposition. Toute infraction à cette règle entraînera la confiscation du prix accordé.
- Provisions.** Les fournisseurs de rafraîchissements, du fourrage et autres provisions, devront avoir fini leurs services tous les jours avant 8.30 heures a.m. Après cette heure tous *devront* payer pour entrer.
- Jeux de hasard.** Les officiers maintiendront ces règlements en vigueur, et empêcheront toute espèce de jeux de hasard, et représentations de saltimbanque; régleront et empêcheront aussi le colportage et la vente de fruits, d'effets, de denrées, ou de marchandises sur le terrain.
- Locations.** Tous les moyens possibles seront pris pour maintenir dans leurs droits les locataires de baraques et d'emplacements, mais ils perdront tous leurs droits et privilèges s'ils y commettent quelque abus.
- Colporteurs.** Les colporteurs et vendeurs d'articles qui ne sont pas inscrits comme exposants devront se munir d'un permis du secrétaire-gérant, lequel permis devra être exhibé chaque fois que demande en sera faite.
- ~~Les~~ Toutes les questions qui ne seraient pas comprises ou prévues dans ces règlements devront être référées au gérant général.

### Police et Protection contre le Feu.

- Feu.** Toutes les précautions seront prises contre le feu, et avec les mesures prises, il est à espérer qu'on évitera les moindres causes d'accidents; mais les exposants qui voudraient s'assurer contre le feu devront y voir personnellement.
- Police.** Un corps suffisant de police fera la garde jour et nuit pendant toute la durée de l'Exposition; cependant, on s'attend à ce que les exposants exercent une surveillance continue sur leurs articles. Les petits objets et les articles de valeur devraient être mis en sûreté, sous clef.
- ~~Les~~ La compagnie n'assume aucune responsabilité pour dommages ou pertes par incendies, vol ou autres accidents.
- Responsabilité.** Il est entendu que les personnes qui exposent ne le font qu'après avoir pris connaissance et s'être soumis aux règlements et dispositions ci-dessus.

### Chemins de Fer, Bateaux-à-Vapeur, Douanes.

- Taux.** Des dispositions favorables ont été prises avec toutes les principales compagnies de navigation et de chemins de fer, pour le transport des visiteurs et des objets, *aller et retour*, à des taux très réduits. Des arrangements ont également été faits avec le département des Douanes pour l'admission en franchise des articles venant de pays étrangers pour l'Exposition, en donnant les garanties ordinaires exigées par le bureau de Douane.



**Express, Télégraphe, Téléphone, et Bureau de Poste.**

Les compagnies de télégraphe ouvriront des bureaux sur le terrain, et le téléphone y sera à la disposition du public. Il y aura aussi un bureau de poste pour la réception et l'expédition de la correspondance. Plusieurs compagnies d'express y seront également installées, aux ordres du public.

Les compagnies d'express ont consenti à livrer gratis, tous les colis sur le terrain de l'Exposition, pourvu que les frais d'express aient été payés d'avance jusqu'à Montréal. Elles consentent également à reprendre ces colis pour les renvoyer par l'express.

\*\*\*\*\*

**A N I M A U X .**

Tous les animaux devront être rendus sur le terrain, lundi, le 16 septembre, avant 10 heures a. m.

On trouvera de bonnes étables et des étaux convenables pour les animaux auxquels on fournira l'eau et la paille gratuitement; on fournira également la nourriture pour les volailles.

On vendra sur le terrain, aux prix du marché, tout le foin et le fourrage nécessaire aux animaux. Toute plainte de surcharge sera écoutée et rectifiée de suite.

Les exposants qui apportent leur fourrage devront voir à ce qu'il soit bien empaqueté.

Les animaux qui ne seraient pas prêts à être montrés en temps et lieu seront mis hors de concours.

Les juges, pendant tout le temps de l'Exposition, pourront toujours exiger la présentation d'un animal, soit pour la parade, soit dans tout autre but. Tout exposant qui refuserait de se conformer à ce règlement perdra son droit au concours et aux prix qu'il aura pu gagner.

Voir aussi page 15 pour les Chevaux.

"	"	"	23	"	"	Bêtes à cornes.
"	"	"	28	"	"	Moutons et Porcs.
"	"	"	33	"	"	Volailles.

**Ouvrage de Dames et d'Enfants.**

Tous les articles dans cette classe devront être le produit du travail de l'exposant. Le coût des entrées sera de \$0.50 jusqu'au chiffre de 5, et de \$1.00 au-delà.

Pour plus amples informations voir page—

**Paiement des Prix.**

Les personnes ayant droit au paiement de leurs primes sont priées de s'adresser au Secrétaire, qui leur remettra une traite sur le trésorier pour un montant égal. Ces traites devront être endossées, payables à ordre et non au porteur, et seront payées en espèces ou par chèques.

Le trésorier sera prêt à payer les primes aux intéressés, vendredi le 20 septembre.

Toute personne obtenant une prime devra en réclamer le paiement au secrétaire le ou avant le 30 novembre 1895, autrement elle sera considérée y avoir renoncé.

Les exposants éloignés, ayant obtenu un prix sont priés de faire la demande de paiement avant de quitter Montréal, ou de laisser un ordre écrit à une personne chargée de le recevoir ; en même temps ils devront indiquer la classe et l'article pour lequel ils ont remporté ce prix.

### Informations.

#### Informations.

Toute communication ou information relative à l'Exposition devra être adressée au secrétaire-gérant, S. C. Stevenson, 76 rue St. Gabriel, Montréal. Pendant l'Exposition on pourra s'adresser aux différents surintendants pour toute information requise. Tout officier auquel on s'adressera pourra donner l'information demandée ou référer le demandeur à un employé spécial qui lui donnera satisfaction. On reconnaîtra les officiers aux insignes qu'ils porteront.

#### Liste des prix.

Si vos voisins expriment le désir de se procurer un exemplaire de la liste des prix, veuillez de suite envoyer leur adresse sur une carte-poste, et leur désir sera promptement satisfait.

### La Presse.

#### La presse.

Un local sera préparé pour la réception des membres de la presse, et tous les informations nécessaires leur seront promptement données.

### Comment se rendre au Terrain, Facilités, etc.

#### Emplacement.

Le terrain est très joliment situé sur l'avenue Mont-Royal, dans la partie nord-est de la cité, d'où on commande une superbe vue de Montréal, de la rivière St. Laurent, du Parc Mont-Royal et de toute la magnifique campagne environnante. Les visiteurs qui voudraient monter sur la montagne peuvent le faire au moyen de l'ascenseur du parc.

#### Promenade Agréable.

L'Exposition est facile d'accès ; elle se relie à la ville par une charmante promenade. On peut aussi s'y rendre en quelques minutes par les tramways électriques.

#### Rafraichissements.

Les visiteurs peuvent être certains de trouver sur le terrain de l'Exposition toutes les commodités et le confort nécessaires. On trouvera sur le terrain des grands restaurants et des salles de lunch servis par des restaurateurs expérimentés, sous la surveillance des directeurs, qui verront à ce que les mets et les rafraichissements fournis pendant l'Exposition soient de qualité supérieure et à des prix raisonnables.

#### Commodités.

Des cabinets de toilette et un dépôt pour le bagage, les petits sacs, patelots, &c., dont la garde sera confiée à des personnes de confiance, seront convenablement installés pour la commodité des visiteurs.

Les hôtels de la cité, amplement suffisants pour la circonstance, n'élèveront pas leurs prix réguliers ; et les autorités civiques, conjointement avec les officiers de la Compagnie, travailleront à garantir la sûreté aux étrangers et à rendre leur séjour ici agréable.

### Exposition Horticole.

#### Fruits et Fleurs.

Des arrangements ont été faits avec la Société d'Horticulture de Montréal et l'Association des Jardiniers Fruitières de la Province de Québec dans le but de faire un grand et magnifique étalage de fleurs et de fruits, qui, sans aucun doute, sera un des plus attrayants spectacles de l'Exposition.

Vaisseaux de Guerre.

Une réponse favorable a été reçue du Ministre de la Marine, disant qu'il est bien probable que des **vaisseaux de la Marine Royale** seront dans le port durant l'Exposition.

\*\*\*\*\*

**EXPOSITION DE CHIENS.**

Des arrangements ont été faits avec le **Montreal Kennel Club** dans le but d'avoir un magnifique concours de la race canine sur le terrain de l'Exposition.

prix sont priés de faire  
réel, ou de laisser un  
voir ; en même temps  
quel ils ont remporté

ative à l'Exposition  
Stevenson, 76 rue St.  
ourra s'adresser aux  
equisse. Tout officier  
ation demandée ou  
ui donnera satisfac-  
u'ils porteront.  
rer un exemplaire de  
r adresse sur une  
fait.

embres de la presse,  
promptement don-

ilités, etc.

Mont-Royal, dans  
ne superbe vue de  
-Royal et de toute  
ars qui voudraient  
de l'ascenseur du

la ville par une  
dre en quelques

r sur le terrain de  
cessaires.

ts et des salles de  
sous la surveil-  
t les rafraichisse-  
à supérieure et à

aggage, les petits  
personnes de con-  
modité des visi-

la circonstance,  
s civiques, con-  
leront à garan-  
agréable.

Horticulture de  
la Province de  
alage de fleurs  
ttrayants spec-

... EXPOSITION ...  
PROVINCIALE  
AGRICOLE ET INDUSTRIELLE.

Ouverte a l'Univers

\*\*\*\*\*  
**LISTE DES PRIX.**

DEPARTEMENT DES ANIMAUX.

Reception des Entrees jusqu'a Lundi 26 Aout, 1895.

\*\*\*\*\*  
**CHEVAUX.**



COMITE HIPPIQUE. — R. Auzias-Turenne, Président ; Robert Ness, James P. Dawes, Armand Prévost, G. des Etangs, C. F. Bouthillier, C. McEachran, V.S., Colin McArthur.

SURINTENDANT :—J. E. Houde.

Prix d'Entree, \$1.00 par tete. Stalles fournies Gratuitement.

Tous les chevaux doivent être rendus sur le terrain lundi, le 16 septembre, à 10 heures a. m.

Les juges commenceront leurs examens dans toutes les classes, lundi, le 16 septembre.

A l'ouverture de l'Exposition le comité distribuera les règlements spéciaux régissant la montre des chevaux dans les enclos, et tous les exposants seront tenus de se conformer à ces règlements.

Pour les chevaux pur-sang et les chevaux de race, l'âge datera du 1er janvier 1895, pour les autres du 1er mai.

Les stalles ne seront pas distribuées avant l'arrivée des chevaux sur le terrain.

Les stalles devront être nettoyées avant 7 heures du matin, afin de permettre l'enlèvement du débris avant l'arrivée des visiteurs. Les stalles doivent être ouvertes de 9 a. m. à 6 p. m.

Tous les animaux du concours devront être entrés au nom de leur propriétaire de *bonne foi*, ou de son agent dûment autorisé, et en cas de doute, les juges pourront exiger une déclaration sous serment établissant la propriété de l'exposant.

Les honoraires d'entrée doivent être payés pour chaque section au concours de laquelle un animal est inscrit.

Toute entrée subséquente devra se faire sur une formule d'entrée séparée, et payer le prix régulier.

Aucune entrée ne sera acceptée après l'ouverture de l'Exposition.

En faisant les entrées, on devra mentionner le nom et l'adresse, tout au long, du propriétaire, le nom de l'animal (s'il en porte un), et son âge.

Dans la classe des pur-sang, des chevaux de race, Clydes, Percheron, et chevaux Normands, Hackneys, et chevaux Anglais "Shires," "Suffolk Punch," et Canadiens, la généalogie complète dûment visée (*pedigree*) devra accompagner l'inscription, on l'en devra faire mention sur la formule d'entrée du numéro d'enregistrement dans le *Stud Book*. Nul animal ne sera admis à concourir comme pur sang sans avoir un certificat de généalogie en règle.

Les juges exigeront la production du certificat de généalogie, sur le terrain s'ils le jugent nécessaire.

Nul cheval ne sera admis à concourir dans plus d'une classe ou section, excepté pour la médaille accordée au meilleur cheval ou jument de tout âge dans sa classe, ou paire de chevaux appareillés.

Aucun prix ne sera accordé à un cheval qui n'est pas sain, à l'exception de la classe 4 et des étalons et des juments poulinières, dont les infirmités causées par des accidents ne seraient pas de nature à affecter leur utilité.

Les chevaux devront être montrés sans couverture, et de la manière permise ou requise par les juges.

Les juges commenceront leurs fonctions le jour indiqué pour chaque classe, mais ils pourront, à la discrétion du comité hippique, continuer leurs travaux pendant les jours consécutifs.

Tous les chevaux qui concourront dans ce département pour un prix devront être amenés pour l'inspection des juges, ou pour les parades, toutes les fois que l'ordre en sera donné par le Surintendant.

Lorsque dans une section il n'y a pas de concurrence, ou que les animaux ou articles exposés sont d'une qualité inférieure, les juges n'accorderont de prix que s'ils le jugent à propos. Ils useront de leur discrétion pour accorder le premier, le deuxième ou un prix quelconque.

N . . .

RIELLE.

\*\*\*\*\*  
RIX.

UX.

Aout, 1895.  
\*\*\*\*\*Ness, James  
Eachran, V.S.,

ement.

Tout exposant ou son employé, qui ne se conformera pas à ces règles ou aux règlements de la Compagnie, encourra la confiscation des prix qu'il aura mérités.

Les exposants qui le désireraient, pourront amener leurs chevaux tous les soirs, en déposant \$5 entre les mains du Surintendant, comme garantie que l'animal sera présent le lendemain. Ce dépôt sera confisqué au profit de la Compagnie si le cheval n'est pas ramené à l'Exposition et si le permis n'est pas renouvelé à 10 heures le matin suivant.

Les exposants, s'ils en sont requis, devront produire un certificat d'une pesée publique, donnant le poids du cheval exposé.

Voir aussi les règlements généraux au commencement de la liste des prix, page V.

### Classe 1.—Pur-Sang Anglais.

*Examinés par le Jury, lundi, le 16 septembre 1895.*

SEC.		1er.	2e.	3e.
1.	Étalon de 4 ans et plus, propre à améliorer la race chevaline au Canada.....			
2.	Étalon de 3 ans.....	\$30	\$20	\$15
3.	Étalon de 2 ans.....	12	8	6
4.	Étalon (poulain) de 1 an.....	10	7	5
5.	Étalon de tout âge.....	8	6	4
6.	Cheval hongre ou jument de 4 ans et plus.....	Médaille.		
7.	Pouliche de 3 ans.....	12	8	6
8.	Pouliche de 2 ans.....	10	7	5
9.	Pouliche ou poulain hongre de 1 an.....	8	6	4
10.	Jument poulinière avec son poulain.....	7	5	3
11.	Poulain de 1895.....	30	20	15
12.	Meilleure jument de tout âge.....	8	6	4
			Médaille.	

### Classe 2—Chevaux Routiers.

SEC.		1er.	2e.	3e.
1.	Étalon de 4 ans et plus, pas moins de 15½ mains de hauteur.....			
2.	Étalon de 3 ans.....	\$20	\$12	\$8
3.	Étalon de 2 ans.....	12	8	6
4.	Étalon de 1 an.....	10	7	5
5.	Étalon de tout âge.....	8	6	4
6.	Cheval hongre de 3 ans.....	Médaille.		
7.	Pouliche de 3 ans.....	12	8	6
8.	Poulain hongre de 2 ans.....	10	7	5
9.	Pouliche de 2 ans.....	8	6	4
10.	Pouliche ou poulain hongre de 1 an.....	8	6	4
11.	Jument poulinière avec son poulain.....	7	5	3
12.	Poulain de 1895.....	20	12	8
13.	Paire de chevaux appareillés (hongres ou juments) sous harnais, 15½ mains et plus.....	8	6	4
14.	Un cheval (hongre ou jument) sous harnais, 16 mains et plus.....	25	15	10
15.	Meilleure jument ou hongre de tout âge.....	15	10	7
			Médaille.	

En entrant pour cette classe, où la hauteur est spécifiée, les exposants devront être particuliers à ce que leurs chevaux soient entrés dans la bonne section.

pas à ces règles ou aux  
qu'il aura mérités.

leurs chevaux tous les  
garantie que l'animal  
profit de la Compagnie  
is n'est pas renouvelé

certificat d'une pesée

de la liste des prix,

1895.

1er.	2e.	3e.
\$30	\$20	\$15
12	8	6
10	7	5
8	6	4
Médaille.		
12	8	6
10	7	5
8	6	4
7	5	3
30	20	15
8	6	4
Médaille.		

1er.	2e.	3e.
\$20	\$12	\$8
12	8	6
10	7	5
8	6	4
Médaille.		
12	8	6
10	7	5
8	6	4
8	6	4
7	5	3
20	12	8
8	6	4
25	15	10
5	10	7
Médaille.		

es exposants de-  
bonne section.

**Classe 3.—Chevaux de Carrosses.**

SEC.	1er.	2e.	3e.
1. Etalon de 4 ans et plus, 16½ mains et au-dessus.....	\$25	\$15	\$10
2. Etalon de 3 ans.....	18	12	8
3. Etalon de 2 ans.....	15	10	7
4. Etalon de 1 an.....	12	8	6
5. Etalon de tout âge.....	Médaille.		
6. Paire de chevaux de carrosse appareillés (hongres ou juments), 15½ mains et au-dessus.....	25	15	10
7. Paire de chevaux légers de louage appareillés, pour carrosse (hongres ou juments), d'au moins 15 mains et au-dessous de 15½ mains.....	25	15	10
8. Cheval hongre de 3 ans.....	18	12	8
9. Pouliche de 3 ans.....	15	10	7
10. Poulain hongre de 2 ans.....	12	8	6
11. Pouliche de 2 ans.....	12	8	6
12. Pouliche ou poulain hongre de 1 an.....	10	7	5
13. Poulain de 1895.....	8	6	4
14. Un cheval de carrosse (hongre ou jument), sous harnais, de pas moins de 15½ mains.....	20	12	8
15. Un cheval de carrosse (hongre ou jument), sous harnais, de 15 à 15½ mains.....	20	12	8
16. Meilleure jument de tout âge.....	Médaille.		
17. Un prix spécial de \$30 est offert par M. Samuel Osborne pour la meilleure paire de chevaux de carrosse appareillés, et ayant de 15½ à 16 mains de hauteur. Ces chevaux doivent être de la même couleur et conduits par leur propriétaire, et attelés à une voiture de maître. Un second prix de \$20 est offert par la Compagnie d'Exposition de Montréal.....	30	20	

**Classe 4.—Chevaux de Chasse et de Selle.**

SEC.	1er.	2e.	3e.
1. Chevaux de selle (hongre ou jument).....	\$25	\$15	\$10
2. Cheval de chasse (portant 210 livres), poids lourds.....	25	15	10
3. Cheval de chasse (portant 154 livres), poids légers.....	25	15	10
4. Cheval de selle pour dames, monté par une dame.....	25	15	10
5. Meilleur cheval de selle, de chasse ou pour dames.....	Médaille.		

**Classe 5.—Chevaux de Trait (au-dessous de 1350 lbs.).**

SEC.	1er.	2e.	3e.
1. Cheval hongre ou jument de 4 ans et au-dessus.....	\$25	\$15	\$10
2. Poulain hongre ou pouliche de 3 ans.....	15	10	7
3. Poulain hongre ou pouliche de 2 ans.....	14	9	6
4. Poulain hongre ou pouliche de 1 an.....	12	8	6
5. Jument poulinière avec son poulain de même race.....	20	12	8
6. Meilleur attelage de chevaux (hongres ou juments) sous harnais.....	20	12	8
7. Meilleure jument ou hongre de tout âge.....	Médaille.		

**Classe 6.—Chevaux de Gros Trait (pesant 1350 lbs. et au-dessus)**

En dehors des chevaux de race pure.

SEC.	1er.	2e.	3e.
1. Etalon de gros trait de 4 ans et au-dessus.....	\$25	\$15	\$10
2. Etalon de 3 ans.....	15	10	7
3. Etalon de 2 ans.....	10	7	5
4. Etalon de gros trait de tout âge.....	10	7	5
5. Pouliche de 3 ans.....	Médaille.		
6. Pouliche de 2 ans.....	10	7	5
7. Paire de chevaux hongres ou juments.....	8	6	4
8. Jument poulinière avec son poulain de même race.....	20	12	8
9. Meilleure jument ou cheval hongre sous harnais.....	20	12	8
	12	8	6

**Classe 7.—Demi-Sang Normand (Carrossiers Français).**

Enregistrés dans le *Stud Book* de France ou le *French Coach Stud Book of America*.

SEC.	1er.	2e.	3e.
1. Etalon de 4 ans et au-dessus.....	\$25	\$20	\$15
2. Etalon de 3 ans.....	20	15	10
3. Etalon de 2 ans.....	15	10	7
4. Etalon de 1 an.....	12	8	6
5. Pouliche de 3 ans.....	20	12	8
6. Pouliche de 2 ans.....	15	10	7
7. Pouliche ou poulain hongre de 1 an.....	12	8	6
8. Jument poulinière avec son poulain de même race.....	25	15	10
9. Poulain de 1895.....	10	7	5
10. Meilleure jument de tout âge.....	Médaille.		

**Classe 8.—Clydes (Importés ou Elevés en Canada).**

SEC.	1er.	2e.	3e.	4e.
1. Etalon de 4 ans et au-dessus.....	\$25	\$20	\$12	\$8
2. Etalon de 3 ans.....	20	12	8	6
3. Etalon de 2 ans.....	15	10	7	5
4. Etalon de 1 an.....	12	8	6	4
5. Etalon de tout âge.....	15	10	7	5
6. Pouliche de 3 ans.....	Médaille.			
7. Pouliche de 2 ans.....	12	8	6	4
8. Pouliche ou poulain hongre de 1 an.....	10	7	5	3
9. Jument poulinière avec son poulain de même race.....	20	12	8	6
10. Poulain de 1895.....	25	15	10	8
11. Paire de Clydes (hongres ou juments).....	10	7	5	3
12. Meilleure jument de tout âge.....	25	20	12	8
13. Meilleur étalon Clyde, de tout âge, élevé en Canada, et enregistré dans le <i>Clydesdale Stud Book of Canada</i> .....	Médaille.			
14. Jument avec deux poulains, étant de bonne foi la propriété de l'exposant.....	25	15	10	
	Médaille.			

**Classe 9.—Percherons (Importés ou Elevés en Canada.)**

SEC.	1er.	2e.	3e.	4e.
1. Etalon de 4 ans et au-dessus.....	\$25	\$20	\$12	\$8
2. Etalon de 3 ans.....	20	12	8	6

11 Che  
bonne  
desce



lbs. et au-dess

	1er.	2e.	3e.
...	\$25	\$15	\$10
...	15	10	7
...	10	7	5
...	Médaille.		
...	10	7	5
...	8	6	4
...	20	12	8
...	20	12	8
...	12	8	6

s Français).

Stud Book of America.

	1er.	2e.	3e.
...	\$25	\$20	\$15
...	20	15	10
...	15	10	7
...	12	8	6
...	20	12	8
...	15	10	7
...	12	8	6
...	25	15	10
...	10	7	5
...	Médaille.		

Canada).

	2e.	3e.	4e.
...	\$20	\$12	\$8
...	12	8	6
...	10	7	5
...	8	6	4
...	Médaille.		
...	10	7	5
...	8	6	4
...	7	5	3
...	12	8	6
...	7	5	3
...	20	12	8
...	Médaille.		

15 10

Médaille.

Canada.)

	2e.	3e.	4e.
...	\$20	\$12	\$8
...	12	8	6

SEC.	1er.	2e.	3e.	4e.
3. Etalon de 2 ans.....	15	10	7	5
4. Etalon de 1 an.....	12	8	6	4
5. Etalon de tout âge.....	15	10	7	5
6. Pouliche de 3 ans.....	12	8	6	4
7. Pouliche de 2 ans.....	10	7	5	3
8. Pouliche ou poulain hongre de 1 an.....	20	12	8	6
9. Jument poulinière avec son poulain de même race..	10	7	5	3
10. Poulain de 1895.....	25	20	12	8
11. Paire de chevaux Percherons (hongres ou juments)				
12. Meilleure jument de tout âge.....				
13. Meilleur étalon Percheron de tout âge, élevé en Canada, et enregistré dans le Stud Book Percheron du Canada.....				
14. Jument avec deux poulains, le tout devant être de bonne foi la propriété de l'exposant.....	25	15	10	

**Classe 10.—Prix spécial pour Etalon Percheron.**

Présenté par le Stud Book Percheron du Canada.

SEC.	
1. Prix Champion pour le meilleur étalon Percheron de tout âge, importé ou élevé en Canada, et enregistré dans le Stud Book Percheron du Canada.....	Médaille d'argent.

**Prix Spéciaux offerts par le Haras National.**

1. Meilleur poulain ou pouliche de 3 ans, la progéniture d'un Etalon Percheron du Haras.....	\$10
2. Meilleur poulain ou pouliche de 3 ans, la progéniture d'un Etalon Clyde du Haras.....	10
3. Meilleur poulain ou pouliche de 3 ans, la progéniture d'un Etalon de Carrosse Français du Haras.....	10

Le Haras National exposera, mais il restera hors concours dans la classe des Percherons, Clydesdales ou Normands (carrossiers).

**Classe 11.—Chevaux Canadiens.**

Doivent être inscrits dans le Stud Book Canadien.

Les prix ne seront pas accordés à moins que les chevaux ne soient inscrits ou acceptés dans le Stud Book, et certificats d'enregistrement produits sur le Terrain

SEC.	1er.	2e.	3e.
1. Etalon de 4 ans et au-dessus.....	\$25	\$20	\$15
2. Etalon de 3 ans.....	20	15	10
3. Etalon de 2 ans.....	15	10	7
4. Etalon de 1 an.....	12	8	6
5. Pouliche de 3 ans.....	20	12	8
6. Pouliche de 2 ans.....	15	10	7
7. Pouliche ou poulain hongre de 1 an.....	12	8	6
8. Jument poulinière avec son poulain de même race.....	25	15	10
9. Poulain de 1895.....	10	7	5
10. Meilleure jument de tout âge.....			

Cette classe comprend cette race rustique de chevaux, autrefois connu sous le nom de "Chevaux Canadiens," dont les principaux traits sont une tête arabe, une longue crinière, descendant des premières importations de la Bretagne et de la Normandie.

**Classe 12.—Chevaux Anglais Shires.**

SEC.		1er.	2e.	3e.
1.	Etalon de 4 ans et au-dessus.....	\$25	\$15	\$10
2.	Etalon de 3 ans.....	20	12	8
3.	Etalon de 2 ans.....	15	10	7
4.	Etalon de 1 an.....	12	8	6
5.	Etalon de tout âge.....	Médaille.		
6.	Pouliche de 3 ans.....	20	12	8
7.	Pouliche de 2 ans.....	15	10	7
8.	Pouliche ou poulain hongre de 1 an.....	12	8	6
9.	Jument poulinière avec son poulain de même race.....	25	15	10
10.	Poulain de 1895.....	10	7	5
11.	Paire de chevaux anglais Shires (hongres ou juments).....	25	15	10
12.	Meilleure jument de tout âge.....	Médaille.		

**Classe 13.—Suffolk Punch.**

SEC.		1er.	2e.	3e.
1.	Etalon de 3 ans et au-dessus.....	\$25	\$15	\$10
2.	Etalon de 2 ans.....	20	12	8
3.	Etalon de 1 an.....	12	8	6
4.	Etalon de tout âge.....	Médaille.		
5.	Jument de 5 ans et au-dessus.....	25	15	10
6.	Pouliche de 2 ans.....	15	10	7
7.	Pouliche ou poulain hongre de 1 an.....	12	8	6
8.	Jument poulinière avec son poulain.....	25	15	10
9.	Poulain de 1895.....	10	7	5
10.	Attelage appareillé (hongres ou juments), sous harnais.....	25	15	10
11.	Meilleure jument de tout âge.....	Médaille.		

**Classe 14.—Chevaux Types de Race Spéciale—Trotteurs.**

SEC.		1er.	2e.	3e.
1.	Etalon de 4 ans et au-dessus.....	\$25	\$15	\$10
2.	Etalon de 3 ans.....	15	10	7
3.	Etalon de 2 ans.....	12	8	6
4.	Jument ou cheval hongre de 4 ans et au-dessus.....	15	10	7
5.	Pouliche de 3 ans.....	12	8	6
6.	Pouliche de 2 ans.....	10	7	5
7.	Pouliche ou poulain de 1 an.....	8	6	4
8.	Jument poulinière avec son poulain.....	25	15	10
9.	Poulain de 1895.....	8	6	4
10.	Meilleure jument de tout âge.....	Médaille.		

**Classe 15.—Hackneys.**

SEC.		1er.	2e.	3e.
1.	Etalon de 4 ans et plus.....	\$25	\$15	\$10
2.	Etalon de 3 ans.....	20	12	8
3.	Etalon de 2 ans.....	15	10	7
4.	Etalon de 1 an.....	12	8	6
5.	Etalon de tout âge.....	Médaille.		
6.	Cheval hongre de 3 ans.....	15	10	7
7.	Pouliche de 3 ans.....	15	10	7
8.	Pouliche hongre de 2 ans.....	14	9	6
9.	Pouliche de 2 ans.....	14	9	6
10.	Pouliche ou poulain hongre de 1 an.....	12	8	6
11.	Jument poulinière avec son poulain.....	25	15	10
12.	Poulain de 1895.....	10	7	5

1er.	2e.	3e.
\$25	\$15	\$10
20	12	8
15	10	7
12	8	6
Médaille.		
20	12	8
15	10	7
12	8	6
25	15	10
10	7	5
25	15	10
Médaille.		

1er.	2e.	3e.
\$25	\$15	\$10
20	12	8
12	8	6
Médaille.		
25	15	10
15	10	7
12	8	6
25	15	10
10	7	5
25	15	10
Médaille.		

1er.	2e.	3e.
\$25	\$15	\$10
15	10	7
12	8	6
15	10	7
12	8	6
10	7	5
8	6	4
25	15	10
8	6	4
Médaille.		

1er.	2e.	3e.
\$25	\$15	\$10
20	12	8
15	10	7
12	8	6
Médaille.		
10	7	5
5	10	7
5	10	7
4	9	6
2	9	6
1	8	6
15	10	7
7	5	4

13. Meilleure jument de tout âge.....  
 14. Prix spécial d'une médaille en or pour le meilleur Hackney, présentée par M. Robert Wiseman, Mile End Hotel. Médaille.

**Classe 16.—Chevaux de Dog Cart et Cobs.**

SEC.	1er.	2e.	3e.
1. Cheval de dog cart, dressé, belle action (hongre ou jument), 4 ans et au-dessus, pas moins de 15½ mains, sous harnais.....	\$20	\$15	\$10
2. Cheval cob, sous harnais (hongre ou jument), 4 ans, de pas moins de 14 mains, et n'excédant pas 15 mains, charpente solide, bien dressé, et d'une action élégante.	20	15	10
3. Paire de Cobs.....	20	15	10

**Classe 17.—Poneys.**

SEC.	1er.	2e.	3e.
1. Etalon Shetland, 3 ans et au-dessus.....	\$6	\$4	
2. Jument Shetland, poulinière ou avec son poulain.....	6	4	
3. Etalon Welch, 3 ans et au-dessus.....	6	4	
4. Jument Welch, poulinière ou avec son poulain.....	6	4	
5. Etalon Exmoor, 3 ans et au-dessus.....	6	4	
6. Jument Exmoor, poulinière ou avec son poulain.....	6	4	
7. Etalon, jument ou hongre, 12 mains et au dessous, sous harnais.....	6	4	
8. Paire jument ou hongre, 12 mains et au-dessous, sous harnais.....	6	4	
9. Etalon, jument ou hongre, 12 à 14 mains sous harnais....	6	4	
10. Paire jument ou hongre, 12 à 14 mains, sous harnais....	6	4	
11. Meilleur cavalier au-dessous de 15 ans, sur un poney pas plus de 14 mains de hauteur.....	8	6	3

**Classe 18.—Chevaux Attelés en Flèche (Tandem).**

SEC.	1er.	2e.	3e.
1. Meilleurs chevaux en flèche et meilleur équipage, appartenant à l'exposant, bien dressés et dextérité dans le manèment, etc.....	\$25	\$15	\$10

# PRIX SPECIAUX.

**Classe 3.—Chevaux de Carrosses.**

Trente piastres, présentées par M. Samuel Osborne, pour la meilleure paire de chevaux de carrosses en paire 15½ à 16 mains.

**Classe 15.—Hackneys.**

Médaille en or, présentée par M. Robert Wiseman, Mile End Hotel, pour le meilleur Hackney.

Une médaille en or et une médaille en argent, présentées par MM. Bruneau, Currie & Cie., devant être décernées aux deux exposants qui remporteront le plus grand nombre de prix dans le Département des Animaux, Volailles exceptées.

Une médaille d'or (valant \$50), présentée par M. E. Dunham, Hotel Balmoral, pour le meilleur équipage de promenade.

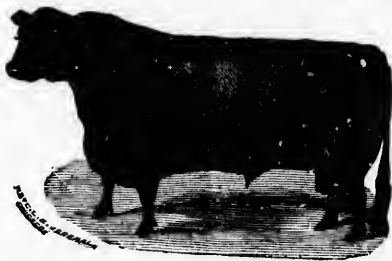
Une médaille en or, une en argent et une en bronze, offertes comme 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> prix dans le concours des sauts d'obstacles. Les règlements seront donnés plus tard.

#### Classe 10.—

Prix spécial d'une médaille en argent pour le meilleur étalon Percheron—offert par le "Percheron Stud Book of Canada."

Prix spéciaux offerts par le Haras National, trois montants de \$10 chaque.

## ESPECE BOVINE.



COMITÉ.—T. A. Trenholme, Ecr., Président; MM. L. Massue, Hon. John McIntosh, S. A. Fisher, Jérémie Décary, T. Drysdale, P. E. Ste. Marie, James Johnston.

SURINTENDANT :—M. GEO. BUCHANAN.

Prix d'entrée, 50c par tête. Stalles fournies gratuitement.

Les entrées se fermeront lundi, le 26 aout.

Toutes les bêtes-à-cornes devront être rendues sur le terrain lundi, le 16 septembre 1895, à 10 heures a.m.

Les juges commenceront leurs fonctions lundi, 16 septembre, à 3 heures p.m.

L'âge des animaux est calculé du 1<sup>er</sup> août de chaque année.

En faisant l'entrée il faudra donner le nom du propriétaire et son adresse tout au long, l'âge de l'animal et une généalogie (*pedigree*) complète devront accompagner la demande d'entrée.

Les honoraires d'entrées doivent être payés pour chaque section au concours de laquelle un animal est inscrit.

Toute entrée subséquente devra se faire sur une formule d'entrée séparée, et payer le prix régnier.

Aucune entrée ne sera acceptée après l'ouverture de l'Exposition.

Les vaches devront être pleines ou donnant du lait au temps de l'Exposition.

Dans la classe des Durhams, les animaux devront être enregistrés dans le *Dominion Short Horn Herd Book*, et dans la classe des Ayrshires ils devront être enregistrés dans le *Canadian* ou *Dominion Ayrshire Herd Records*. Dans les autres classes de pur sang, l'exposant, s'il en est requis, devra au temps de l'Exposition, produire un *pedigree*, et les animaux devront être enregistrés dans un *Herd Book*.

Les vaches exhibées comme laitières devront être traites à sec pas plus tôt que 7 heures du soir le jour qui précédera l'examen du jury. Le surintendant veillera à la mise en force de cette condition.

Nul animal ne pourra concourir dans plus d'une classe ou section, excepté pour le meilleur mâle ou femelle ou pour concours de tronpeaux. Tous les animaux seront exhibés, et les exposants devront se tenir prêts à les y conduire quand ils seront appelés par le Surintendant.

Il ne sera pas accordé plus d'un prix dans une section dans laquelle il n'y aura qu'un seul concurrent.

Lorsque dans une section il n'y a pas de concurrence, ou que les animaux ou articles exposés sont d'une qualité inférieure, les juges n'accorderont de prix que s'ils le jugent à propos. Ils useront de leur discrétion pour accorder le premier, le deuxième ou un prix quelconque.

Les directeurs, quand ils le jugeront convenable, auront le droit d'augmenter le nombre des primes dans une section dans laquelle il y aura un nombre extra de concurrents d'aucune race.

Voir les règlements généraux au commencement de la liste des prix, page 7.

**Classe 19.—Durhams ou Courtes-Cornes.**

*Seront jugés lundi, le 16 septembre, à 3 heures p.m.*

SEC.	1er.	2e.	3e.
1. Mâle de 3 ans et au dessus.....	\$30	\$20	\$15
2. Mâle de 2 ans et au-dessous de 3 ans.....	25	15	10
3. Mâle de 1 an.....	15	10	7
4. Veau au-dessous de 1 an.....	10	7	5
5. Mâle de tout âge.....	Médaille.		
6. Femelle de 4 ans et au-dessus.....	25	15	10
7. Femelle de 3 ans.....	20	12	8
8. Génisse de 2 ans.....	15	10	7
9. Génisse de 1 an.....	10	7	5
10. Génisse au-dessous de 1 an.....	8	6	4
11. Tronpeau composé de 1 mâle et 4 femelles, propriété de l'exposant.....	30	20	15
12. Femelle de tout âge.....	Médaille.		

**Classe 20.—Herefords.**

*Seront jugés lundi, le 16 septembre, à 3 heures p.m.*

SEC.	1er.	2e.	3e.
1. Mâle de 3 ans et au-dessus.....	\$30	\$20	\$15
2. Mâle de 2 ans.....	25	15	10
3. Mâle de 1 an.....	15	10	7
4. Veau au-dessous de 1 an.....	10	7	5
5. Mâle de tout âge.....	Médaille.		
6. Femelle de 4 ans et plus.....	25	15	10
7. Femelle de 3 ans.....	20	12	8
8. Génisse de 2 ans.....	15	10	7
9. Génisse de 1 an.....	10	7	5
10. Génisse au-dessous de 1 an.....	8	6	4
11. Tronpeau, composé de 1 mâle et 4 femelles, la propriété de l'exposant.....	30	20	15
12. Femelle de tout âge.....	Médaille.		

**Prix spéciaux offerts par l'American Hereford Association.**

SEC.	1e.	2e.
13. Troupeau d'Herefords, composé de 1 mâle et 4 génisses au-dessous de 2 ans, élevés et étant la propriété de l'exposant.....	\$30	\$15
14. Meilleure femelle et deux animaux de sa progéniture, de n'importe quel sexe.....	20	10

*Les seconds prix sont offerts par la Compagnie d'Exposition de Montreal.*

Tous les animaux qui entrent en concours pour ces prix doivent être enregistrés dans l'*American Hereford Record*.

**Classe 21—Devons.**

*Seront jugés, lundi, le 16 septembre, à 3 heures p.m.*

SEC.	1er.	2e.	3e.
1. Mâle de 2 ans et au-dessus.....	\$25	\$15	\$10
2. Mâle de 1 an.....	15	10	7
3. Veau au-dessous de 1 an.....	10	7	5
4. Mâle de tout âge.....	Médaille.		
5. Femelle de 4 ans et au-dessus.....	25	15	10
6. Femelle de 3 ans.....	18	12	8
7. Génisse de 2 ans.....	15	10	7
8. Génisse de 1 an.....	10	7	5
9. Génisse au-dessous de 1 an.....	8	6	4
10. Troupeau composé de 1 mâle et 4 femelles, propriété de l'exposant.....	25	20	15
11. Femelle de tout âge.....	Médaille.		

**Classe 22.—Polled Angus, ou Aberdeens.**

*Seront jugés, lundi, le 16 septembre, à 3 heures p.m.*

SEC.	1er.	2e.	3e.
1. Mâle de 3 ans et au-dessus.....	\$30	\$20	\$15
2. Mâle de 2 ans.....	25	15	10
3. Mâle de 1 an.....	15	10	7
4. Veau au-dessous de 1 an.....	10	7	5
5. Mâle de tout âge.....	Médaille.		
6. Femelle de 4 ans et au-dessus.....	25	15	10
7. Femelle de 3 ans.....	20	12	8
8. Génisse de 2 ans.....	15	10	7
9. Génisse de 1 an.....	10	7	5
10. Génisse au-dessous de 1 an.....	8	6	4
11. Troupeau, composé de 1 mâle et 4 femelles, propriété de l'exposant.....	30	20	15
12. Femelle de tout âge.....	Médaille.		

**Classe 23.—Galloways.**

*Seront jugés, lundi, le 16 septembre, à 3 heures p.m.*

SEC.	1er.	2e.	3e.
1. Mâle de 2 ans et au-dessus.....	\$25	\$15	\$10
2. Mâle de 1 an.....	15	10	7
3. Veau au-dessous de 1 an.....	10	7	5
4. Mâle de tout âge.....	Médaille.		
5. Femelle de 4 ans et au-dessus.....	25	15	10
6. Femelle de 3 ans.....	20	12	8

Association.

1e.	2e.
\$30	\$15
20	10

de Montreal.

doivent être enre-

p.m.

1er.	2e.	3e.
\$25	\$15	\$10
15	10	7
10	7	5
Médaille.		
25	15	10
18	12	8
15	10	7
10	7	5
8	6	4
25	20	15
Médaille.		

s.

l.

1er.	2e.	3e.
\$30	\$20	\$15
25	15	10
15	10	7
10	7	5
Médaille.		
25	15	10
20	12	8
15	10	7
10	7	5
8	6	4
30	20	15
Médaille.		

1er.	2e.	3e.
\$25	\$15	\$10
15	10	7
10	7	5
Médaille.		
25	15	10
20	12	8

SEC.	1e.	2e.	3e.
7. Génisse de 2 ans.....	\$15	\$10	\$7
8. Génisse de 1 an.....	10	7	5
9. Génisse au-dessous de 1 an.....	8	6	4
10. Troupeau, composé de 1 mâle et 4 femelles, propriété de l'exposant.....	30	20	15
11. Femelle de tout âge.....	Médaille.		

Classe 24.—Ayrshires.

Seront jugés, lundi, le 16 septembre, à 3 heures p.m.

SEC.	1er.	2e.	3e.	4e.	5e.	6e.
1. Mâle de 3 ans et au-dessus.....	\$30	\$25	\$20	\$15	\$10	\$7
2. Mâle de 2 ans.....	25	20	15	10	7	
3. Mâle de 1 an.....	15	10	7	5	3	
4. Veau au-dessous de 1 an.....	10	8	6	4	2	
5. Mâle de tout âge.....	Médaille.					
6. Femelle de 4 ans et au-dessus.....	30	25	20	15	10	7
7. Femelle de 3 ans.....	20	15	10	7	5	
8. Génisse de 2 ans.....	15	10	7	5	3	
9. Génisse de 1 an.....	10	8	6	4	2	
10. Génisse au-dessous de 1 an et au-dessus de 6 mois.....	8	6	4	3	2	
11. Génisse au-dessous de 6 mois.....	5	4	3	2		
12. Troupeau, composé de 1 mâle et 4 femelles, propriété de l'exposant.....	30	25	20	15	10	7
13. Femelle de tout âge.....	Médaille.					

Prix spéciaux présentés par Mr. James Johnston, Montréal.

SEC.	1er.	2e.	3e.	4e.
14. Meilleure vache Ayrshire, pleine mais ne donnant pas de lait, 3 ans et au-dessus.....	\$30	\$15	\$10	\$5
15. Meilleure génisse Ayrshire, pleine, mais ne donnant pas de lait, 2 ans et au-dessus.....	20	10	6	4
Les deuxième, troisième et quatrième prix dans ces sections sont donnés par la Compagnie d'Exposition de Montréal.				

Classe 25.—Jerseys ou Alderneys.

SEC.	1er.	2e.	3e.
1. Mâle de 3 ans et au-dessus.....	\$30	\$20	\$15
2. Mâle de 2 ans.....	25	15	10
3. Mâle de 1 an.....	15	10	7
4. Veau au-dessous de 1 an.....	10	7	5
5. Mâle de tout âge.....	Médaille.		
6. Femelle de 4 ans et au-dessus.....	25	15	10
7. Femelle de 3 ans.....	20	12	8
8. Génisse de 2 ans.....	15	10	7
9. Génisse de 1 an.....	10	7	5
10. Génisse au-dessous de 1 an.....	8	6	4
11. Troupeau, composé de 1 mâle et 4 femelles, propriété de l'exposant.....	30	20	15
12. Femelle de tout âge.....	Médaille.		

SEC. **Classe 26.—Guernseys.**

	1er.	2e.	3e.
1. Mâle de 3 ans et au-dessus.....	\$30	\$20	\$15
2. Mâle de 2 ans.....	25	15	10
3. Mâle de 1 an.....	15	10	7
4. Veau au-dessous de 1 an.....	10	7	5
5. Mâle de tout âge.....	Médaille.		
6. Femelle de 4 ans et au-dessus.....	25	15	10
7. Femelle de 3 ans.....	20	12	8
8. Génisse de 2 ans.....	15	10	7
9. Génisse de 1 an.....	10	7	5
10. Génisse au-dessous de 1 an.....	8	6	4
11. Troupeau, composé de 1 mâle et 4 femelles, propriété de l'exposant.....	30	20	15
12. Femelle de tout âge.....	Médaille.		

SEC. **Classe 27.—Holsteins.**

	1er.	2e.	3e.
1. Mâle de 3 ans et au-dessus.....	\$30	\$20	\$15
2. Mâle de 2 ans.....	25	15	10
3. Mâle de 1 an.....	15	10	7
4. Veau au-dessous de 1 an.....	10	7	5
5. Mâle de tout âge.....	Médaille.		
6. Femelle de 4 ans et au-dessus.....	25	15	10
7. Femelle de 3 ans.....	20	12	8
8. Génisse de 2 ans.....	15	10	7
9. Génisse de 1 an.....	10	7	5
10. Génisse au-dessous de 1 an.....	8	6	4
11. Troupeau, composé de 1 mâle et 4 femelles, propriété de l'exposant.....	30	20	15
12. Femelle de tout âge.....	Médaille.		

**Classe 28.—Races Croisées pour Laiterie.**

	1er.	2e.	3e.	4e.
1. Femelle croisée de 4 ans et au-dessus.....	\$25	\$20	\$15	\$10
2. Femelle de 3 ans.....	20	15	10	7
3. Génisse de 2 ans.....	10	7	5	4
4. Génisse de 1 an.....	8	6	4	2
5. Génisse au-dessous de 1 an.....	6	4	3	2
6. Quatre femelles âgées de plus de 1 an, propriété de l'exposant.....	20	15	10	7
7. Femelle de tout âge.....	Médaille.			

**Classe 29.—Bœufs Gras et d'Exportation de toutes races.**

	1er.	2e.	3e.
1. Bœuf ou bouvillon gras, de 3 ans et au-dessus.....	\$20	\$15	\$10
2. Bouvillon de 2 ans et au-dessous de 3 ans.....	15	10	7
3. Bouvillon de 1 an et au-dessous de 2 ans.....	12	8	6
4. Vache ou génisse grasse de 4 ans et au-dessus.....	15	10	7
5. Génisse grasse au-dessous de 4 ans.....	10	7	5
6. Paire d'animaux gras de tout âge, dont aucun ne concourt dans une autre section.....	20	15	10
7. Meilleur animal de boucherie de tout âge et de tout sexe..	15	10	7
8. Meilleurs 5 animaux de boucherie pour l'exportation.....	25	20	15

Les animaux entrés dans d'autres classes ne peuvent pas concourir comme animaux gras.



**Classe 30.—Race Canadienne.**

Pour concourir dans cette classe de l'Exposition, les animaux devront être inscrits dans le *Herd Book*, ouvert par le gouvernement provincial, et tenu par le Prof. J. A. Couture, de Québec, à qui devront être adressées les demandes d'inscription dans ce livre.

SEC.	1er.	2e.	3e.	4e.
1. Mâle de 3 ans et au-dessus .....	\$25	\$15	\$10	\$7
2. Mâle de 2 ans .....	20	12	8	6
3. Mâle de 1 an .....	15	10	7	5
4. Veau de 6 mois et au-dessus .....	10	7	5	3
5. Mâle de tout âge.....	Médaille.			
6. Femelle de 4 ans et au-dessus.....	25	15	10	7
7. Femelle de 3 ans.....	20	12	8	6
8. Génisse de 2 ans.....	15	10	7	5
9. Génisse de 1 an.....	12	8	6	4
10. Génisse au-dessous de 1 an.....	10	7	5	3
11. Génisse au-dessous de 6 mois.....	5	4	3	2
12. Meilleur troupeau d'animaux canadiens, composé de 1 mâle et 4 femelles de tout âge, propriété de l'exposant.....	25	15	10	7

**ESPECE OVINE.**



COMITÉ:—H. Prevost, Ecr., Président; D. Parizeau, M.P.P., MM. Joseph Featherston, M.P., Thos. Irving, John Morrin, B. Beauchamp, M.P.P., Dr. Couture, W. Tait, James A. Cochrane, A. Bernard.

**Les entrées seront positivement fermées, lundi, le 26 aout.**

*Prix d'entrée, 25c par tête. Etaux gratis.*

Tous les animaux devront être sur le terrain lundi le 16 sept., à 9 heures a.m. En faisant l'entrée il faudra donner le nom du propriétaire et son adresse tout au long, ainsi que l'âge de l'animal.

Le prix d'entrée doit être payé sur tous les animaux occupant des étaux. Les honoraires d'entrée doivent être payés pour chaque section au concours de laquelle un animal est inscrit.

Toute entrée subséquente devra se faire sur une formule d'entrée séparée, et payer le prix régulier.

Aucune entrée ne sera acceptée après l'ouverture de l'Exposition.

1er.	2e.	3e.
\$30	\$20	\$15
25	15	10
15	10	7
10	7	5
Médaille.		
25	15	10
20	12	8
15	10	7
10	7	5
8	6	4
30	20	15
Médaille.		
1er.	2e.	3e.
\$30	\$20	\$15
25	15	10
15	10	7
10	7	5
8	6	4
Médaille.		
25	15	10
20	12	8
15	10	7
10	7	5
8	6	4
30	20	15
Médaille.		
2e.	3e.	4e.
20	\$15	\$10
15	10	7
7	5	4
6	4	2
4	3	2
15	10	7
Médaille.		
er.	2e.	3e.
0	\$15	\$10
5	10	7
2	8	6
5	10	7
0	7	5
0	15	10
5	10	7
5	20	15

concourir

Les femelles de 2 ans et au-dessus devront avoir agnelé cette année.  
S'il en est fait la demande, les exposants devront déclarer sous serment l'âge de leurs animaux.

Le numéro catalogué devra être placé sur l'animal et sur l'étal en arrivant sur le terrain.

Lorsque dans une section il n'y a pas de concurrence, ou que les animaux ou articles exposés sont d'une qualité inférieure, les juges n'accorderont de prix que s'ils le jugent à propos. Ils useront de leur discrétion pour accorder le premier, le deuxième ou un prix quelconque.

### Classe 31.—Cotswolds.

*Examen du Jury, lundi, 16 septembre 1895.*

SEC.		1e.	2e.	3e.
1.	Mâle de 2 ans et au-dessus.....	\$15	\$10	\$5
2.	Mâle de 1 an.....	15	10	5
3.	Mâle de l'année.....	12	8	4
4.	Deux femelles de 2 ans et au-dessus.....	15	10	5
5.	Deux femelles de 1 an.....	15	10	5
6.	Deux femelles de l'année.....	12	8	4
7.	Troupeau de Cotswolds, 1 mâle, 2 femelles âgées et 2 femelles de l'année.....	15	10	5
8.	Troupeau de Cotswolds, 1 mâle, 2 femelles (élevés et étant la propriété d'un exposant de la Province de Québec....	12	8	4

### Classe 32.—Leicesters.

SEC.		1er.	2e.	3e.
1.	Mâle de 2 ans et au-dessus.....	\$15	\$10	\$5
2.	Mâle de 1 an.....	15	10	5
3.	Mâle de l'année.....	12	8	4
4.	Deux femelles de 2 ans et au-dessus.....	15	10	5
5.	Deux femelles de 1 an.....	15	10	5
6.	Deux femelles de l'année.....	12	8	4
7.	Troupeau des Leicesters, 1 mâle, 2 femelles âgées et deux femelles de l'année.....	15	10	5
8.	Troupeau de Leicesters, 1 mâle, 2 femelles (élevés et étant la propriété d'un exposant de la Province de Québec)..	12	8	4

### Classe 33.—Lincolns.

SEC.		1er	2e.	3e.
1.	Mâle de 2 ans et au-dessus.....	\$15	\$10	\$5
2.	Mâle de 1 an.....	15	10	5
3.	Mâle de l'année.....	12	8	4
4.	Deux femelles de 2 ans et au-dessus.....	15	10	5
5.	Deux femelles de 1 an.....	15	10	5
6.	Deux femelles de l'année.....	12	8	4
7.	Troupeau de Lincolns, 1 mâle, 2 femelles âgées et 2 femelles de l'année.....	15	10	5
8.	Troupeau de Lincolns, mâle, 2 femelles (élevés et étant la propriété d'un exposant de la Province de Québec)....	12	8	4

te année.  
ous serment l'âge de  
étal en arrivant sur  
ue les animaux ou  
leront de prix que  
corder le premier,

Classe 34.—Shropshires.

SEC.	1er.	2e.	3e.
1. Mâle de 2 ans et au-dessus.....	\$15	\$10	\$5
2. Mâle de 1 an.....	15	10	5
3. Mâle de l'année.....	12	8	4
4. Deux femelles de 2 ans et au-dessus.....	15	10	5
5. Deux femelles de 1 an.....	15	10	5
6. Deux femelles de l'année.....	12	8	4
7. Troupeau de Shropshires, 1 mâle, 2 femelles âgées et 2 femelles de l'année.....	15	10	5
8. Troupeau de Shropshires, 1 mâle, 2 femelles (élevés et étant la propriété d'un exposant de la Province de Québec).....	12	8	4

Classe 35.—Oxfords.

SEC.	1er.	2e.	3e.
1. Mâle de 2 ans et au-dessus.....	\$8	\$6	\$4
2. Mâle de 1 an.....	8	6	4
3. Mâle de l'année.....	7	5	3
4. Deux femelles de 2 ans et au-dessus.....	8	6	4
5. Deux femelles de 1 an.....	8	6	4
6. Deux femelles de l'année.....	7	5	3
7. Troupeau de Oxfords, 1 mâle, 2 femelles âgées et 2 femelles de l'année.....	10	7	5

Prix Spéciaux pour les "Oxfords Downs."

8. Meilleur troupeau composé de 4 agneaux, de n'importe quel sexe.....	25	15	10
9. Mâle de l'année.....	15	10	
10. Meilleure paire de femelles de l'année.....	15	10	

Ces prix sont doués par l'American Oxford Down Sheep Record Association. Tous les animaux entrant en compétition pour ces prix devront être élevés et la propriété d'un exposant de la Province de Québec, et enregistrés dans l'American Oxford Down Record, et devront porter à l'oreille l'étiquette de l'A. O. D. R. A. et le certificat d'enregistrement sous le sceau de l'Association, au temps de l'Exposition.

Classe 36.—Hampshire Downs.

SEC.	1er.	2e.	3e.
1. Mâle de 2 ans et au-dessus.....	\$8	\$6	\$4
2. Mâle de 1 an.....	8	6	4
3. Mâle de l'année.....	7	5	4
4. Deux femelles de 2 ans et au-dessus.....	8	6	4
5. Deux femelles de 1 an.....	8	6	3
6. Deux femelles de l'année.....	7	5	3
7. Troupeau de Hampshire Downs, 1 mâle, 2 femelles âgées et 2 femelles de l'année.....	10	7	5

Classe 37.—Southdowns.

SEC.	1er.	2e.	3e.
1. Mâle de 2 ans et au-dessus.....	\$15	\$10	\$5
2. Mâle de 1 an.....	15	10	5
3. Mâle de l'année.....	12	8	4
4. Deux femelles de 2 ans et au-dessus.....	15	10	5
5. Deux femelles de 1 an.....	15	10	5
6. Deux femelles de l'année.....	12	8	4
7. Troupeau de Southdowns, 1 mâle, 2 femelles âgées et 2 femelles de l'année.....	15	10	5

1e.	2e.	3e.
\$15	\$10	\$5
15	10	5
12	8	4
15	10	5
15	10	5
12	8	4
15	10	5
12	8	4

1er.	2e.	3e.
\$15	\$10	\$5
15	10	5
12	8	4
15	10	5
15	10	5
2	8	4
10	5	
8	4	

2e.	3e.
\$10	\$5
10	5
8	4
10	5
8	4
10	5
8	4

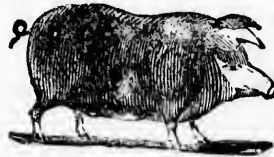
**Classe 38.—Merinos.**

SEC.		1er.	2e.
1.	Mâle de 2 ans et au-dessus.....	\$8	\$6
2.	Mâle de 1 an.....	8	6
3.	Mâle de l'année.....	7	5
4.	Deux femelles de 2 ans et au-dessus.....	8	6
5.	Deux femelles de 1 an.....	8	6
6.	Deux femelles de l'année.....	7	5
7.	Troupeau de Mérinos, 1 mâle, 2 femelles âgées et 2 femelles de l'année.....	10	7

**Classe 39.—Dorsets, Moutons-a-Cornes.**

SEC.		1er.	2e.
1.	Mâle de 2 ans et au-dessus.....	\$8	\$6
2.	Mâle de 1 an.....	8	6
3.	Mâle de l'année.....	7	5
4.	Deux femelles de 2 ans et au-dessus.....	8	6
5.	Deux femelles de 1 an.....	8	6
6.	Deux femelles de l'année.....	7	5
7.	Troupeau de Dorsets, 1 mâle, 2 femelles âgées et 2 femelles de l'année.....	10	7

**ESPECE PORCINE**



Comité.—H. Prevost, Ecr. (Président); MM. Jos. Featherston, M.P., Peter Laing, R. H. Pope, Matthias Moody, B. Beauchamp, M.P.P., A. Casgrain, J. Ironsides, W. Tait, G. Beaudet.

*Les entrées seront positivement fermées lundi, le 26 août. Prix d'entrée, 25c par tête. Etaux gratis.*

En faisant l'entrée, il faut donner le nom et l'adresse au long du propriétaire, avec l'âge précis des animaux.

Sur demande, les exposants devront faire déclaration solennelle que leurs animaux sont de l'âge mentionné par eux. Le jury devra voir à ce que les animaux soient entrés dans leurs sections respectives.

Aucun animal ne sera admis à concourir dans une section autre que celle assignée à son âge.

Tous les sujets de races Berkshire, Suffolk et Yorkshire améliorées devront être enregistrés dans le *Canadian Swine Herd Book*.

Les honoraires d'entrée doivent être payés pour chaque section au concours de laquelle un animal est inscrit.

Toute entrée subséquente devra se faire sur une formule d'entrée séparée, et payer le prix régulier.

Aucune entrée ne sera acceptée après l'ouverture de l'Exposition.

Lorsque dans une section il n'y a pas de concurrence, ou que les animaux ou articles exposés sont d'une qualité inférieure, les juges n'accorderont de prix que s'ils le jugent à propos, le premier, le deuxième ou un prix quelconque.

**Classe 40.—Berkshires.**

*Seront jugés lundi, le 16 septembre.*

SEC.		1er.	2e.	3e.
1.	Mâle au-dessus de 2 ans.....	\$14	\$10	\$6
2.	Mâle au-dessus de 1 an et au-dessous de 2 ans.....	14	10	6
3.	Mâle au-dessus de 6 mois et au-dessous de 12 mois.....	12	8	5
4.	Mâle au-dessous de 6 mois.....	10	6	4
5.	Femelle au-dessus de 2 ans.....	14	9	5
6.	Femelle au-dessus de 1 an et au-dessous de 2 ans.....	12	6	4
7.	Femelle au-dessus de 6 mois et au-dessous de 12 mois.....	12	6	4
8.	Femelle au-dessous de 6 mois.....	10	6	4
9.	Meilleur mâle Berkshire et 2 femelles de tout âge.....	10	6	4
10.	Meilleure femelle et 3 animaux de sa progéniture (élevés et étant la propriété d'un exposant de la Province de Québec).....	16	10	4
	Prix spécial offert par l'American Berkshire Association, des dix premiers volumes du <i>American Berkshire Record</i> , évalué à \$50.	12	8	

11. Meilleur troupeau de Berkshires, inscrits dans le *Berkshire Record*, composé d'un mâle et de 4 femelles au-dessus d'un âge, étant la propriété d'un exposant de la Province de Québec, les 5 premiers ou 5 seconds volumes ci-dessus mentionnés, valeur \$25.
12. Le même prix sera décerné pour le meilleur troupeau composé d'un mâle et de 4 femelles au-dessous de 1 an, mêmes règlements.

Les règlements pour les animaux entrant dans ce concours doivent être comme suit :

Que les animaux entrant dans ce concours soient enregistrés dans l'*American Berkshire Record* avant la date d'entrée à l'Exposition, et que les listes de telles entrées soient fournies au Secrétaire de cette Association à la clôture de l'Exposition.

Il devra y avoir au moins deux concurrents pour chaque prix.

Il ne sera pas permis de faire concourir un animal dans plus d'une Exposition durant 1895, pour les prix ci-haut mentionnés.

**Classe 41.—Suffolks.**

SEC.		1er.	2e.	3e.
1.	Mâle au-dessus de 2 ans.....	\$10	\$8	\$4
2.	Mâle au-dessus de 1 an et au-dessous de 2 ans.....	10	8	4
3.	Mâle au-dessus de 6 mois et au-dessous de 12 mois.....	8	6	3
4.	Mâle au-dessous de 6 mois.....	6	4	2
5.	Femelle au-dessus de 2 ans.....	10	7	3
6.	Femelle au-dessus de 1 an et au-dessous de 2 ans.....	8	4	2
7.	Femelle au-dessus de 6 mois et au-dessous de 12 mois.....	8	4	2
8.	Femelle au-dessous de 6 mois.....	6	4	2
9.	Meilleur mâle Suffolk amélioré et 2 femelles de tout âge..	12	8	

**Classe 42.—Tamworths.**

SEC.		1er.	2e.	3e.
1.	Mâle de 1 an et au-dessus.....	\$10	\$8	\$4
2.	Mâle au-dessous de 1 an et au-dessus de 6 mois.....	10	8	4
3.	Mâle au-dessous de 6 mois.....	6	4	2
4.	Femelle de 1 an et au-dessus.....	8	6	3
5.	Femelle au-dessous de 1 an et au-dessus de 6 mois.....	6	4	2
6.	Femelle au-dessous de 6 mois.....	6	4	2
7.	Meilleur mâle Tamworth amélioré et 2 femelles de tout âge	10	7	

1er. 2e.  
 \$8 \$6  
 8 6  
 7 5  
 8 6  
 7 5  
 10 7  
 1er. 2e.  
 \$8 \$6  
 8 6  
 7 5  
 8 6  
 8 6  
 7 5  
 10 7



ston, M.P., Peter  
 , A. Casgrain, J.

*d'entrée, 25c par*

g du propriétaire,  
 nnelle que leurs  
 à ce que les ani-  
 n autre que celle  
 éliorées devront  
 ion au concours  
 ntrée séparée, et  
 ion.  
 es animaux ou  
 ont de prix que  
 que.

**Classe 43.—Poland China.**

SEC.	1er.	2e.	3e.
1. Mâle au-dessus de 2 ans.....	\$10	\$8	\$4
2. Mâle au-dessus de 1 an et au-dessous de 2 ans.....	10	8	4
3. Mâle au-dessus de 6 mois et au-dessous de 12 mois.....	8	6	3
4. Mâle au-dessous de 6 mois.....	6	4	2
5. Femelle au-dessus de 2 ans.....	10	7	3
6. Femelle au-dessus de 1 an et au-dessous de 2 ans.....	8	4	2
7. Femelle au-dessus de 6 mois et au-dessous de 12 mois.....	8	4	2
8. Femelle au-dessous de 6 mois.....	6	4	2
9. Meilleur mâle Poland China amélioré et 2 femelles de tout âge.....	12	8	

**Classe 44.—Chester Whites.**

SEC.	1er.	2e.	3e.
1. Mâle au-dessus de 2 ans.....	\$14	\$10	\$6
2. Mâle au-dessus de 1 an et au-dessous de 2 ans.....	14	10	6
3. Mâle au-dessus de 6 mois et au-dessous de 12 mois.....	12	8	5
4. Mâle au-dessous de 6 mois.....	10	6	4
5. Femelle au-dessus de 2 ans.....	14	9	5
6. Femelle au-dessus de 1 an et au-dessous de 2 ans.....	12	6	4
7. Femelle au-dessus de 6 mois et au-dessous de 12 mois.....	12	6	4
8. Femelle au-dessous de 6 mois.....	10	6	4
9. Meilleur mâle Chester White amélioré et 2 femelles de tout âge.....	16	10	
10. Meilleure femelle et 3 animaux de sa progéniture (élevé et étant la propriété d'un exposant de la Province de Québec).....	12	8	

**Classe 45.—Yorkshires, Victoria, Jersey Reds, Essex, et autres Grandes Races.**

SEC.	1er.	2e.	3e.
1. Mâle au-dessus de 2 ans.....	\$10	\$8	\$4
2. Mâle au-dessus de 1 an et au-dessous de 2 ans.....	10	8	4
3. Mâle au-dessus de 6 mois et au-dessous de 12 mois.....	8	6	3
4. Mâle au-dessous de 6 mois.....	6	4	2
5. Femelle au-dessus de 2 ans.....	10	7	3
6. Femelle au-dessus de 1 an et au-dessous de 2 ans.....	8	4	2
7. Femelle au-dessus de 6 mois et au-dessous de 12 mois.....	8	4	2
8. Femelle au-dessous de 6 mois.....	6	4	2
9. Meilleur mâle amélioré et 2 femelles de tout âge.....	12	8	

**Classe 46.—Yorkshires améliorés.**

SEC.	1er.	2e.	3e.
1. Mâle au-dessus de 2 ans.....	\$14	\$10	\$6
2. Mâle au-dessus de 1 an et au-dessous de 2 ans.....	14	10	6
3. Mâle au-dessus de 6 mois et au-dessous de 12 mois.....	12	8	5
4. Mâle au-dessous de 6 mois.....	10	6	4
5. Femelle au-dessus de 2 ans.....	14	9	5
6. Femelle au-dessus de 1 an et au-dessous de 2 ans.....	12	6	4
7. Femelle au-dessus de 6 mois et au-dessous de 12 mois.....	12	6	4
8. Femelle au-dessous de 6 mois.....	10	6	4
9. Meilleur mâle Yorkshire amélioré et 2 femelles de tout âge.....	16	10	
10. Meilleure femelle et 3 animaux de sa progéniture (élevés et étant la propriété d'un exposant de la Province de Québec).....	12	8	

# VOLAILLES.

COMITÉ:—H. Prevost, Ecr. (Président), MM. J. A. Cartier, J. R. Lumsden, F. Delage, Thos. Hall, D. Parizeau, M.P.P., Hon. P. E. Leblanc.

**Entrées positivement fermées le 26 aout.**

*Prix d'entrée, 25 centins par tête.*

En faisant l'entrée il faut déclarer le numéro de la classe dans laquelle l'oiseau doit être entré, comme volaille ou comme poulet.

Les honoraires d'entrée doivent être payés pour chaque section au concours de laquelle un animal est inscrit.

Toute entrée subséquente devra se faire sur une formule d'entrée, séparée, et payer le prix régulier.

Aucune entrée ne sera acceptée après l'ouverture de l'Exposition.

Tout oiseau, excepté les Games et les Bantams, devra être exposé dans sa condition naturelle.

Sur chaque poulailler, cage ou spécimen on attachera la pancarte de la compagnie, sur laquelle seront indiqués le nombre et la variété de l'espèce; mais tant que le jury n'aura pas fait son rapport, il ne sera pas permis d'y afficher d'autre carte.

Excepté pour la classe de fantaisie, la Compagnie d'Exposition de Montréal fournira les cages, ainsi que la nourriture et la surveillance.

L'Exposition des volailles commencera lundi, 16 septembre, et toutes les volailles qui doivent concourir devront être en place sur le terrain avant 10 heures a.m. lundi le 16 septembre.

Aucun oiseau sera admis dans la bâtisse, excepté ceux entrés pour l'Exposition.

Dans les sections pour toute autre variété, les oiseaux doivent être de pur sang.

## PRIMES REGULIERES D'EXPOSITION.

Volailles, Poulets, Dindes, Oies, Canards et Fantaisies.

Pour le meilleur coq.....	1er.	2e.	3e.
Pour la meilleure poule.....	\$2	\$1	50c
Pour le meilleur poulet.....	2	1	50
Pour la meilleure poullette.....	2	1	50
Cages d'élevage.....	3	2	\$1

### Pigeons.

Pour le meilleur mâle.....	\$1	50c.	25c.
Pour la meilleure femelle.....	1	50	25

### Classe 47.—Volailles.

SEC.	1. Brahmas, foncés, coq.....	7. Cochinchinois, perdrix, coq.....
	2. Brahmas, foncés, poule.....	8. Cochinchinois, perdrix, poule.....
	3. Brahmas, couleur pâle, coq.....	9. Cochinchinois, blanc, coq.....
	4. Brahmas, couleur pâle, poule.....	10. Cochinchinois, blanc, poule.....
	5. Cochinchinois, chamois, coq.....	11. Cochinchinois, noir, coq.....
	6. Cochinchinois, chamois, poule.....	12. Cochinchinois, noir, poule.....
		13. Langshans, coq.....
		14. Langshans, poule.....

1er.	2e.	3e.
\$10	\$8	\$4
10	8	4
8	6	3
6	4	2
10	7	3
8	4	2
8	4	2
6	4	2
12	8	

1er.	2e.	3e.
\$14	\$10	\$6
14	10	6
12	8	5
10	6	4
14	9	5
12	6	4
12	6	4
10	6	4
16	10	
12	8	

et autres

1er.	2e.	3e.
\$10	\$8	\$4
10	8	4
8	6	3
6	4	2
10	7	3
8	4	2
8	4	2
6	4	2
12	8	

1er.	2e.	3e.
\$14	\$10	\$6
14	10	6
12	8	5
10	6	4
14	9	5
12	6	4
12	6	4
10	6	4
16	10	
12	8	

15. Dorkings, foncés, coq .....  
 16. Dorkings, foncées, poule .....  
 17. Dorkings, gris argent, coq .....  
 18. Dorkings, gris argent, poule .....  
 19. Dorkings, blanc, poule .....  
 20. Dorkings, blanc, poule .....  
 21. Hondans, coq .....  
 22. Hondans, poule .....  
 23. Laffèches, coq .....  
 24. Laffèches, poule .....  
 25. Crève-Cœurs, coq .....  
 26. Crève-Cœurs, poule .....  
 27. Wyandottes, noirs, coq .....  
 28. Wyandottes, noirs, poule .....  
 29. Wyandottes, blancs, coq .....  
 30. Wyandottes, blancs, poule .....  
 31. Wyandottes, à raies dorées, coq...  
 32. Wyandottes, à raies dorées, poule...  
 33. Wyandottes, à raies d'argent, coq...  
 34. Wyandottes, à raies d'argent, poule...  
 35. Plymouth Rocks, coq .....  
 36. Plymouth Rocks, poule .....  
 37. Plymouth Rocks, blanc, coq .....  
 38. Plymouth Rocks, blanc, poule .....  
 39. Dominique, coq .....  
 40. Dominique, poule .....  
 41. Games, rouge-noirs, coq .....  
 42. Games, rouge-noirs, poule .....  
 43. Games, rouge-bruns, coq .....  
 44. Games, rouge-bruns, poule .....  
 45. Games, duckwing, coq .....  
 46. Games, duckwing, poule .....  
 47. Games, pile, coq .....  
 48. Games, pile, poule .....  
 49. Games, de toute autre variété, coq...  
 50. Games, de toute autre variété, poule...  
 51. Hamburgs, noirs, coq .....  
 52. Hamburgs, noirs, poule .....  
 53. Hamburgs, à raies dorées, coq...  
 54. Hamburgs, à raies dorées, poule...  
 55. Hamburgs, à raies d'argent, coq...  
 56. Hamburgs, à raies d'argent, poule...  
 57. Hamburgs, émaillés d'or, coq...  
 58. Hamburgs, émaillés d'or, poule...  
 59. Hamburgs, émaillés d'argent, coq...  
 60. Hamburgs, émaillés d'argent, poule...  
 61. Red Caps, coq .....  
 62. Red Caps, poule .....  
 63. Javas, noirs, coq .....  
 64. Javas, noirs, poule .....  
 65. Javas, de toute variété, coq .....  
 66. Javas, de toute variété, poule .....  
 67. Leghorns, blancs, coq .....  
 68. Leghorns, blancs, poule .....  
 69. Leghorns, bruns, coq .....  
 70. Leghorns, bruns, poule .....  
 71. Leghorns, bruns à crêtes roses, coq...  
 72. Leghorns, bruns à crêtes roses, poule.....  
 73. Leghorns, blancs à crêtes roses, coq...  
 74. Leghorns, blancs à crêtes roses, poule.....  
 75. Leghorns, noirs, coq .....  
 76. Leghorns, noirs, poule.....  
 77. Espagnols, coq .....  
 78. Espagnols, poule .....  
 79. Andalouisiens, coq .....  
 80. Andalouisiens, poule .....  
 81. Minorques, noirs, coq .....  
 82. Minorques, noirs, poule .....  
 83. Minorques, blancs, coq .....  
 84. Minorques, blancs, poule .....  
 85. Polonais, noirs à crêtes blanches, coq...  
 86. Polonais, noirs à crêtes blanches, poule .....  
 87. Polonais, blancs, coq .....  
 88. Polonais, blancs, poule .....  
 89. Polonais, argentés, coq .....  
 90. Polonais, argentés, poule .....  
 91. Polonais, dorés, coq .....  
 92. Polonais, dorés, poule .....  
 93. Polonais, à raies chamois, coq...  
 94. Polonais, à raies chamois, poule...  
 95. Polonais, sans crêtes, de toute couleur, excepté blancs, coq .....  
 96. Polonais, sans crêtes, de toute couleur, exceptés blancs, poule .....  
 97. Volailles, de toute autre variété, coq...  
 98. Volailles, de toute autre variété, poule .....  
 99. Game Bantams, rouge-noirs, coq...  
 100. Game Bantams, rouge-noirs, poule...  
 101. Game Bantams, rouge-bruns, coq...  
 102. Game Bantams, rouge-bruns, poule...  
 103. Game Bantams, duckwing, coq...  
 104. Game Bantams, duckwing, poule...  
 105. Game Bantams, pile, coq .....  
 106. Game Bantams, pile, poule .....  
 107. Bantams, noirs à crêtes roses, coq...  
 108. Bantams, noirs à crêtes roses, poule.....  
 109. Bantams, blancs à crêtes roses, coq.....  
 110. Bantams, blancs à crêtes roses, poule.....  
 111. Bantams, Sebright, dorés, coq...  
 112. Bantams, Sebright, dorés, poule..  
 113. Bantams, Sebright, argentés, coq...  
 114. Bantams, Sebright, argentés, poule...  
 115. Bantams, Japonais, coq .....  
 116. Bantams, Japonais, poule .....  
 117. Bantams, Pékin, coq .....  
 118. Bantams, Pékin, poule .....  
 119. Bantams, Polonais, coq .....  
 120. Bantams, Polonais, poule .....  
 121. Bantams, toute autre variété, coq...  
 122. Bantams, toute autre variété, poule...



**Classe 48.—Poulets et Poulettes.**

1. Brahmas, foncés, poulet .....
2. Brahmas, foncés, poulette .....
3. Brahmas, couleur pâle, poulet .....
4. Brahmas, couleur pâle, poulette .....
5. Cochinchinois, chamois, poulet .....
6. Cochinchinois, chamois, poulette .....
7. Cochinchinois, perdrix, poulet .....
8. Cochinchinois, perdrix, poulette .....
9. Cochinchinois, blancs, poulet .....
10. Cochinchinois, blancs, poulette .....
11. Cochinchinois, noirs, poulet .....
12. Cochinchinois, noirs, poulette .....
13. Langshans, poulet .....
14. Langshans, poulette .....
15. Dorkings, foncés, poulet .....
16. Dorkings, foncés, poulette .....
17. Dorkings, gris argent, poulet .....
18. Dorkings, gris argent, poulette .....
19. Dorkings, blancs, poulet .....
20. Dorkings, blancs, poulette .....
21. Houdans, poulet .....
22. Houdans, poulette .....
23. Laflèche, poulet .....
24. Laflèche, poulette .....
25. Crève-Cœurs, poulet .....
26. Crève-Cœurs, poulette .....
27. Wyandottes, noirs, poulet .....
28. Wyandottes, noirs, poulette .....
29. Wyandottes, blancs, poulet .....
30. Wyandottes, blancs, poulette .....
31. Wyandottes, argentés, poulet .....
32. Wyandottes, argentés, poulette .....
33. Wyandottes, dorés, poulet .....
34. Wyandottes, dorés, poulette .....
35. Plymouth Rocks, poulet .....
36. Plymouth Rocks, poulette .....
37. Plymouth Rocks, blancs, poulet .....
38. Plymouth Rocks, blancs, poulette .....
39. Dominiques, poulet .....
40. Dominiques, poulette .....
41. Games, rouge-noirs, poulet .....
42. Games, rouge-noirs, poulette .....
43. Games, rouge-bruns, poulet .....
44. Games, rouge-bruns, poulette .....
45. Games, duckwing, poulet .....
46. Games, duckwing, poulette .....
47. Games, pile, poulet .....
48. Games, pile, poulette .....
49. Games, de toute autre variété, poulet .....
50. Games, de toute autre variété, poulette .....
51. Hamburgs, noirs, poulet .....
52. Hamburgs, noirs, poulette .....
53. Hamburgs, à raies dorées, poulet .....
54. Hamburgs, à raies dorées, poulette .....
55. Hamburgs, à raies argentées, poulet .....
56. Hamburgs, à raies argentées, poulette .....
57. Hamburgs, émaillés d'or, poulet .....
58. Hamburgs, émaillés d'or, poulette .....
59. Hamburgs, émaillés d'argent, poulet .....
60. Hamburgs, émaillés d'argent, poulette .....
61. Red Caps, poulet .....
62. Red Caps, poulette .....
63. Javas, noirs, poulet .....
64. Javas, noirs, poulette .....
65. Javas, de toute autre variété, poulet .....
66. Javas, de toute autre variété, poulette .....
67. Leghorns, blancs, poulet .....
68. Leghorns, blancs, poulette .....
69. Leghorns, bruns, poulet .....
70. Leghorns, bruns, poulette .....
71. Leghorns, bruns à crêtes roses, poulet .....
72. Leghorns, bruns à crêtes roses, poulette .....
73. Leghorns, blancs à crêtes roses, poulet .....
74. Leghorns, blancs à crêtes roses, poulette .....
75. Leghorns, noirs, poulet .....
76. Leghorns, noirs, poulette .....
77. Espagnols, poulet .....
78. Espagnols, poulette .....
79. Andalousiens, poulet .....
80. Andalousiens, poulette .....
81. Minorques, noirs, poulet .....
82. Minorques, noirs, poulette .....
83. Minorques, blancs, poulet .....
84. Minorques, blancs, poulette .....
85. Polonais, noirs à crêtes blanches, poulet .....
86. Polonais, noirs à crêtes blanches, poulette .....
87. Polonais, blancs, poulet .....
88. Polonais, blancs, poulette .....
89. Polonais, argentés, poulet .....
90. Polonais, argentés, poulette .....
91. Polonais, dorés, poulet .....
92. Polonais, dorés, poulette .....
93. Polonais, à raies chamois, poulet .....
94. Polonais, à raies chamois, poulette .....
95. Polonais, sans crête, de toute couleur, excepté blancs, poulet .....
96. Polonais, sans crête, de toute couleur, excepté blancs, poulette .....
97. Volailles, de toute autre variété, poulet .....

98. Volailles, de toute autre variété, poulette.....
99. Game Bantams, rouge-noirs, poulet
100. Game Bantams, rouge noirs, poulette.....
101. Game Bantams, rouge-bruns, poulet.....
102. Game Bantams, rouge-bruns, poulette.....
103. Game Bantams, duckwing, poulet.
104. Game Bantams, duckwing, poulette
105. Game Bantams, pile, poulet.....
106. Game Bantams, pile, poulette....
107. Game Bantams, noirs à crêtes roses, poulet.....
108. Game Bantams, noirs à crêtes roses, poulette.....
109. Game Bantams, blancs à crêtes roses, poulet.....
110. Game Bantams blancs à crêtes roses, poulette.....
111. Game Bantams, Sebright, dorés, poulet.....
112. Game Bantams, Sebright, dorés, poulette.....
113. Game Bantams, Sebright, argentés, poulet.....
114. Game Bantams, Sebright, argentés, poulette.....
115. Game Bantams, Japonais, poulet.
116. Game Bantams, Japonais, poulette.
117. Game Bantams, Pékin, poulet....
118. Game Bantams, Pékin, poulette..
119. Game Bantams, Polonais, poulet.
120. Game Bantams, Polonais, poulette
121. Game Bantams, de toute autre variété, poulet.....
122. Game Bantams, de toute autre variété, poulette.....

#### Classe 49.—Dindes, Oies et Canards.

1. Dindes, bronzés, mâle.....
2. Dindes, bronzés, femelle.....
3. Dindes, Hollande, blancs, mâle....
4. Dindes, Hollande, blancs, femelle..
5. Dindes, de toute autre variété, mâle.
6. Dindes, de toute autre variété, femelle.....
7. Oies, Bremen ou Embden, mâle...
8. Oies, Bremen ou Embden, femelle.
9. Oies, Toulouse, mâle.....
10. Oies, Toulouse, femelle.....
11. Oies, Chinois, blancs ou bruns, mâle
12. Oies, Chinois, blancs ou bruns, femelle.....
13. Oies, de toute autre variété, mâle.

14. Oies, de toute autre variété, femelle.
15. Canards, Rouen, mâle.....
16. Canards, Rouen, femelle.....
17. Canards, Aylesbury, mâle.....
18. Canards, Aylesbury, femelle.....
19. Canards, Pékin, mâle.....
20. Canards, Pékin, femelle.....
21. Canards, Cayuga, mâle.....
22. Canards, Cayuga, femelle.....
23. Canards, de toute autre variété, mâle.....
24. Canards, de toute autre variété, femelle.....

Des Médailles seront données aux deux meilleurs couples de Dindes, ainsi que pour les Oies et les Canards.

#### Classe 50.—Dindes, Oies et Canards de 1895.

1. Dindes, bronzés, mâle.....
2. Dindes, bronzés, femelle.....
3. Dindes, Hollande, blancs, mâle....
4. Dindes, Hollande, blancs, femelle.
5. Dindes, de toute autre variété, mâle.
6. Dindes, de toute autre variété, femelle.....
7. Oies, Bremen ou Embden, mâle...
8. Oies, Bremen ou Embden, femelle.
9. Oies, Toulouse, mâle.....
10. Oies, Toulouse, femelle.....
11. Oies, Chinois, blancs ou bruns, mâle
12. Oies, Chinois, blancs ou bruns, femelle.....
13. Oies, de toute autre variété, mâle..
14. Oies, de toute autre variété, femelle.
15. Canards, Rouen, mâle.....
16. Canards, Rouen, femelle.....
17. Canards, Aylesbury, mâle.....
18. Canards, Aylesbury, femelle.....
19. Canards, Pékin, mâle.....
20. Canards, Pékin, femelle.....
21. Canards, Cayuga, mâle.....
22. Canards, Cayuga, femelle.....
23. Canards, de toute autre variété, mâle.....
24. Canards, de toute autre variété, femelle.....

#### Classe 51.—Fantaisies.

1. Couple de Pintardes.....
2. Couple de Faisans anglais.....
3. Couple de Faisans dorés.....
4. Couple de Faisans argentés.....
5. Couple de Faisans Albino.....
6. Couple de Faisans ring neck.....
7. Couple de Faisans Himalayens....

autre variété, femelle.  
 n, mâle.....  
 n, femelle.....  
 bury, mâle.....  
 bury, femelle.....  
 n, mâle.....  
 n, femelle.....  
 za, mâle.....  
 ga, femelle.....  
 toute autre variété,  
 toute autre variété,  
 front données  
 les de Dindes, ainsi  
 les Canards.  
 ndes, Oies et  
 le 1895.  
 mâle.....  
 femelle.....  
 blancs, mâle...  
 blancs, femelle.  
 autre variété, mâle.  
 autre variété, fe-  
 mbden, mâle...  
 Embden, femelle.  
 mâle.....  
 melle.....  
 es ou bruns, mâle  
 es ou bruns, fe-  
 e variété, mâle..  
 mâle.....  
 melle.....  
 y, mâle.....  
 y, femelle.....  
 le.....  
 melle.....  
 mâle.....  
 melle.....  
 autre variété,  
 autre variété.  
 ntaisies.  
 nglais.....  
 rés.....  
 argentés.....  
 bino.....  
 ng neck.....  
 malayens....

8. Couple de Faisans Lady Amherst.
9. Couple de Faisans Reeves.....
10. Couple de Canards mandarins....
11. Couple de Canards Carolina. ....
12. Couple de Cailles, nature vulgaire.
13. Couple de Cailles de Californie...
14. Couple de Perdrix.....
15. Couple de Poules de prairie .....
16. Paon blanc.....
17. Paon vulgaire.....
18. Cygne blanc.....
19. Cygne noir.....
20. Couple de Furets.....
21. Couple de Cochons d'Indes.....
22. Couple de Rats blancs.....
23. Couple de Souris blanches.....
24. Couple de Marmottes ou Chiens de prairie.....
25. Couple d'Ecureuils noirs.....
26. Couple d'Ecureuils blancs.....
27. Couple d'Ecureuils gris.....
28. Couple d'Ecureuils rouges.....
29. Couple d'Ecureuils volants.....
30. Couple d'Ecureuils-renards.....
31. Lapins, oreillard, mâle.....
32. Lapins, oreillard, femelle.....
33. Lapins, de toute autre variété, mâle.
34. Lapins, de toute autre variété, femelle.....

### Classe 52.—Pigeons.

*Prix d'entrée, 15 centins chaque.*

Toutes les cages pour pigeons seront fournies par la Compagnie; les exposants devront avoir une marque particulière sur leurs pigeons afin de pouvoir facilement les identifier.

1. Pouters, pied bleu, mâle.....
2. Pouters, pied bleu, femelle.....
3. Pouters, pied noir, mâle.....
4. Pouters, pied noir, femelle.....
5. Pouters, pied rouge ou jaune, mâle.
6. Pouters, pied rouge ou jaune, femelle.....
7. Pouters, blanc, mâle.....
8. Pouters, blanc, femelle.....
9. Messagers anglais, noirs, mâle.
10. Messagers anglais, noirs, femelle..
11. Messagers anglais, bruns foncés, mâle.....
12. Messagers anglais, bruns foncés, femelle.....
13. Messagers anglais, toute autre variété, mâle.....
14. Messagers anglais, toute autre variété, femelle.....
15. Dragons, bleus, blancs, rouges ou jaunes, mâle.....
16. Dragons, bleus, blancs, rouges ou jaunes, femelle.....
17. Dragons, toute autre couleur, mâle.
18. Dragons, toute autre couleur, femelle.....
19. Barbes, noirs, mâle.....
20. Barbes, noirs, femelle.....
21. Barbes, bruns foncés, mâle.....
22. Barbes, bruns foncés, femelle.....
23. Barbes, toute autre couleur, mâle.
24. Barbes, toute autre couleur, femelle.
25. Tumblers, à courte face, amande, mâle.....
26. Tumblers, à courte face, amande, femelle.....
27. Tumblers, toute autre couleur fixe, mâle.....
28. Tumblers, toute autre couleur fixe, femelle.....
29. Tumblers, toute autre variété, couleur fixe, mâle.....
30. Tumblers, toute autre variété, couleur fixe, femelle.....
31. Fantails, bleus ou argentés, mâle..
32. Fantails, bleus ou argentés, femelle.
33. Fantails, blancs, mâle.....
34. Fantails, blancs, femelle.....
35. Fantails, toute autre couleur fixe, mâle.....
36. Fantails, toute autre couleur fixe, femelle.....
37. Jacobins, rouges ou jaunes, mâle..
38. Jacobins, rouges ou jaunes, femelle
39. Jacobins, toute autre couleur, mâle
40. Jacobins, toute autre couleur, femelle.....
41. Antwerps, à courte face, argentés, bruns foncés ou bleus, mâle....
42. Antwerps, à courte face, argentés, bruns foncés ou bleus, femelle..
43. Antwerps, à courte face, toute autre couleur, mâle.....
44. Antwerps, à courte face, toute autre couleur, femelle.....
45. Antwerps, argentés ou bruns foncés, mâle.....
46. Antwerps, argentés ou bruns foncés, femelle.....
47. Antwerps, bleus ou noirs, bizarrés, mâle.....
48. Antwerps, bleus ou noirs, bizarrés, femelle.....
49. Trumpeters, Russes, mâle.....
50. Trumpeters, Russes, femelle.....
51. Turbits, rouges ou jaunes, mâle....
52. Turbits, rouges ou jaunes, femelle.

53. Turbits, toute autre couleur, mâle.
54. Turbits, toute autre couleur, femelle
55. Blondinettes, mâle.....
56. Blondinettes, femelle.....
57. Satinettes, mâle.....
58. Satinettes, femelle.....
59. Archanges, mâle.....
60. Archanges, femelle.....
61. Hirondelles, rouges ou jaunes, mâle.
62. Hirondelles, rouges ou jaunes, femelle.....
63. Hirondelles, toute autre couleur, mâle.....
64. Hirondelles, toute autre couleur, femelles.....
65. Nuns, de toute autre couleur, mâle.
66. Nuns, de toute autre couleur, femelle.....
67. Hiboux, Anglais, bleus, argentés, noirs ou jaunes, mâle.....
68. Hiboux, Anglais, bleus, argentés, noirs ou jaunes, femelle.....
69. Hiboux, Anglais, de toute autre couleur, mâle.....
70. Hiboux, Anglais, de toute autre couleur, femelle.....
71. Hiboux Africains, de toute couleur, mâle.....
72. Hiboux Africains, de toute couleur, femelle.....
73. Toute autre variété non indiquée sur cette liste, mâle.....
74. Toute autre variété non indiquée sur cette liste, femelle.....

### Classe 53.—Cages d'Élevage.

*Prix d'entrée: \$1.00 chaque section.*

1. Brahmas, meilleure cage renfermant 1 mâle et 3 femelles.....
2. Cochinchinois, meilleure cage renfermant 1 mâle et 3 femelles....
3. Langshans, meilleure cage renfermant 1 mâle et 3 femelles.....
4. Dorkings, meilleure cage renfermant 1 mâle et 3 femelles.....
5. Plymouth Rocks, meilleure cage renfermant 1 mâle et 3 femelles.
6. Games, meilleure cage renfermant 1 mâle et 3 femelles.....
7. Hamburgs, meilleure cage renfermant 1 mâle et 3 femelles.. . . .
8. Leghorns, meilleure cage renfermant 1 mâle et 3 femelles.....
9. Houdans, meilleure cage renfermant 1 mâle et 3 femelles.....
10. Espagnols, meilleure cage renfermant 1 mâle et 3 femelles.....
11. Polonais, meilleure cage renfermant 1 mâle et 3 femelles.....
12. Andalouisiens, meilleure cage renfermant 1 mâle et 3 femelles.....
13. Minorques, meilleure cage renfermant 1 mâle et 3 femelles.....
14. Wyandottes, meilleure cage renfermant 1 mâle et 3 femelles.....
15. Javas, meilleure cage renfermant 1 mâle et 3 femelles.....
16. Toute autre variété, meilleure cage renfermant 1 mâle et 3 femelles.
17. Games et autres Bantams, meilleure cage renfermant 1 mâle et 3 femelles.....

### Classe 54.—Instruments de Basse-Cour.

*(Prix d'entrée: Incubateurs, \$2.00; Mères artificielles, \$1.00 chaque.)*

SEC.	1er.	2e.	3e.
1. Meilleur incubateur en pleine opération.....	\$15	\$10	\$5
2. Meilleure mère artificielle en pleine opération.....	5	3	2

# Produits de la Laiterie et Outillage

COMITÉ:—W. Ewing, Président ; MM. A. A. Ayer, C. Langlois, J. A. Vaillancourt, J. Robertson, Walter Paul, Milton McDonald, M.P.P., Acton Vale ; J. N. Duguay, La Baie ; D. M. Macpherson, M.P.P., Lancaster, Ont.

Entrées fermées le 26 août 1895.

Prix d'entrée, 25c. par section.

Toute entrée subséquente devra se faire sur une formule d'entrée séparée, et payer le prix régulier.

Aucune entrée ne sera acceptée après l'ouverture de l'Exposition.

On exigera de chaque exposant, recevant une prime, une déclaration par écrit affirmant que le fromage exhibé est bien le produit de la fromagerie mentionnée. Cette règle s'applique également au beurre de crèmerie.

Tout exposant qui fera de fausses représentations quant aux dates ou autres sujets sera privé des prix qu'il aura pu remporter.

Toute fabrique ou manufacturier peut concourir dans les différentes sections, mais elle ne pourra pas concourir dans la même section sous différents noms.

Dans ce département, les exposants qui n'auraient pas l'intention d'accompagner les objets qu'ils exhibent, peuvent les adresser au "Surintendant de la Laiterie, Terrain d'Exposition, Mile-End, Montréal," qui se chargera de les recevoir avec soin et précaution.

On a l'intention de conserver le beurre dans des grands réfrigérateurs en verre, construits spécialement dans ce but et amplement pourvus de glace.

## Classe 55.—Fromage, Beurre, Outillage, etc.

SEC.	1er.	2e.	3e.	4e.	5e.
1. Deux meilleurs fromages de fabrique (colorés), pesant au moins 40 lbs. chaque, et faits pendant aucun jour entre le 10 et le 20 août 1895. ....	\$40	\$30	\$20	\$10	\$5
2. Deux meilleurs fromages de fabrique (blanc), pesant au moins 40 lbs. chaque, et faits pendant aucun jour entre le 10 et le 20 août 1895. ....	30	20	15	8	5
3. Les meilleurs 6 fromages de crème. ....	10	8	5		
4. Meilleure collection d'au moins 3 différentes sortes de fromage, fait au Canada, autres que ceux mentionnés plus haut. ....	10	8	5	2	
5. Beurre, les 2 meilleures tinettes ou pots, pesant au moins 50 lbs. chaque, et fait dans une Beurrerie ou Laiterie quelconque. ....	25	20	15	10	5
6. Beurre, les 2 meilleures tinettes ou pots, pesant au moins 40 lbs. chaque, et fait dans une Laiterie quelconque d'une ferme. ....	20	15	10	5	
7. Beurre, meilleur panier de beurre en moules, fait dans une beurrerie de ferme. ....	12	10	8	6	4
8. Beurre, meilleur panier de beurre en moules, fait dans une Crèmerie. ....	12	10	8	6	4

Pages d'Élevage.

1.00 chaque section.

meilleure cage renfermant 1 mâle et 3 femelles.....  
 meilleure cage renfermant 3 femelles.....  
 meilleure cage renfermant 1 mâle et 3 femelles.....  
 meilleure cage renfermant 3 femelles.....  
 meilleure cage renfermant 1 mâle et 3 femelles.....  
 meilleure cage renfermant 3 femelles.....  
 meilleure cage renfermant 1 mâle et 3 femelles.....  
 meilleure cage renfermant 3 femelles.....  
 meilleure cage renfermant 1 mâle et 3 femelles.....  
 meilleure cage renfermant 3 femelles.....  
 meilleure cage renfermant 1 mâle et 3 femelles.....  
 meilleure cage renfermant 3 femelles.....  
 meilleure cage renfermant 1 mâle et 3 femelles.....  
 meilleure cage renfermant 3 femelles.....  
 meilleure cage renfermant 1 mâle et 3 femelles.....  
 meilleure cage renfermant 3 femelles.....

1.00 chaque.)

1er. 2e. 3e.  
 \$15 \$10 \$5  
 5 3 2

9. Tinettes, pots, moules, etc., meilleur assortiment pour exportation.....
10. Boîtes à fromage, les 3 meilleures, pour le besoin d'exportation.....
11. Outillage pour la fabrication du fromage, meilleur assortiment.....
12. Outillage pour la fabrication du beurre, le meilleur assortiment.....
13. Meilleur étalage de machines à séparer la crème et le lait, plan et système quelconques.....

Diplôme.

Diplôme.

Médaille.

## Concours Special

Ouvert aux fabriques des Syndicats de Beurreries et de Fromageries.

1. Pour Syndicats de *Fabriques de Fromageries* sous la charge d'un Inspecteur ayant une année d'expérience et plus ; chaque fabrique exposant un fromage ordinaire, blanc au coloré, fait entre le 1er et le 15 août 1895.

Pour l'Inspecteur.....	1er.	2e.	3e.
Pour le Syndicat.....	\$40.00	\$30.00	\$20.00
	100.00	75.00	50.00
Total des Prix.....	\$140.00	\$105.00	\$70.00

2. Pour Syndicats de *Fabriques de Fromageries* sous la charge d'un Inspecteur (de 1ère année), chaque fabrique exposant un fromage ordinaire pour l'exportation, blanc ou coloré, fait entre le 1er et le 15 août 1895.

Pour l'Inspecteur.....	1er.	2e.	3e.
Pour le Syndicat.....	\$30.00	\$20.00	\$10.00
	75.00	50.00	25.00
	\$105.00	70.00	35.00

3. Pour Syndicats de *Fabriques de Beurreries* chaque fabrique exposant une tinette, baril ou une boîte de beurre fait entre le 1er et le 10 septembre 1895 :—

Pour l'Inspecteur.....	1er.	2e.	3e.
Pour le Syndicat.....	\$40.00	\$30.00	\$20.00
	100.00	75.00	50.00
	\$140.00	\$105.00	\$70.00

### RÈGLEMENTS DU CONCOURS.

- Une échelle de points sera établie, pour les Juges, par la Société d'Industrie Laitière, et sera communiquée d'avance aux Syndicats.
- L'uniformité des exhibits sera un des caractères d'importance majeure dans cette échelle ; et ceci s'applique tant aux emballages et aux fournitures qu'à la qualité et à la nature des produits exposés. Les caractères qui rendent le fromage et le beurre propre à l'exportation seront les seuls mis en ligne de compte.
- Le jugement dans ce concours spécial sera divisée en deux parties :—
  - (1) L'ordre du mérite entre les Syndicats sera établi par les Juges de l'Exposition.
  - (2) L'ordre du mérite entre les fabriques de chaque Syndicat primé sera établi par les inspecteurs généraux de la Société Laitière et un des Juges.

4. Les prix pour les Syndicats seront divisés comme suit :—

Sections 1 et 3.....	1er.	2e.	3e.	4e.	5e.
Section 2.....	\$20.00	\$16.00	\$12.00	8.00	\$4.00
	15.00	12.00	9.00	6.00	3.00

Entre les cinq fabriques obtenant le plus grand nombre de points. Le reste des prix ira à la caisse générale du Syndicat.

5. Pour prétendre à la partie du prix qui lui est accordé, chaque inspecteur devra adresser avant le 1er septembre, au secrétaire de la Société d'Industrie Laitière de la Province de Québec, un rapport court mais complet donnant les informations suivantes :—

(a) Les conseils généraux donnés par lui au Syndicat.

(b) Les conseils spéciaux nécessités par les changements de saison et la nature du lait dans la région qu'il inspecte.

(c) Les améliorations faites, celles à faire, et les gros défauts existant dans son Syndicat. De plus, ce rapport devra contenir une courte note sur l'installation de chacune des fabriques dans son syndicat; l'outillage, les lâtisses, le site et drainage devant être qualifiés par "excellent," "bon," "passable," "médiocre," ou "mauvais," suivant le cas. Un reçu de ce mémoire doit être remis au Secrétaire de l'Exposition avant le concours.

6. Rien ne s'oppose à ce que les fabriques envoient dans leur exposition de syndicat, une deuxième tinette de beurre ou boîte de fromage, pour avoir droit à concourir dans les autres classes de produits de la laiterie; dans ce cas une entrée séparée devra être faite dans les conditions ordinaires du programme.

7. Les pesées devront être inscrites sur les emballages, mais aucune marque qui puisse faire identifier la fabrique ne devra être faite. Des étiquettes spéciales seront fournies pour adresser les produits de l'Exposition.

### PRIX SPÉCIAUX POUR MÉMOIRE

SUR LES SUJETS SUIVANTS À LA RECOMMANDATION DE L'HON. COMMISSAIRE DE L'AGRICULTURE.

Les conditions imposées dans les différents concours devront être strictement observées. Les directeurs se réservent le droit d'avoir d'autre preuve, par déclaration ou autrement, s'ils le jugent nécessaire.

Chaque mémoire préparé sur les concours suivants devra être court mais complet, et ne devra pas couvrir plus d'une page du Journal de l'Agriculture.

Ces mémoires devront être écrits par des cultivateurs pratiques; ceux sur le beurre et fromage par des fabricants, directeurs ou propriétaires de fabrique de beurre et de fromage.

	1er.	2e.	3e.
1. Prix pour le meilleur mémoire sur la fabrication du fromage Cheddar. Chaque concurrent devra être un exposant de fromage.....	\$30.00	\$20.00	\$10.00
2. Prix pour le meilleur mémoire sur la fabrication du beurre. Chaque concurrent devra être un exposant de fromage. ....	30.00	20.00	10.00
3. Prix pour le meilleur mémoire sur l'élevage et l'engraissement des porcs. Chaque concurrent devra exposer des porcs au moins dans une des classes.	30.00	20.00	10.00
4. Prix pour le meilleur mémoire sur l'élevage et l'engraissement des moutons. Chaque concurrent devra exposer des moutons au moins dans une des classes.....	30.00	20.00	10.00
5. Prix pour le meilleur mémoire sur l'alimentation des vaches laitières. Chaque concurrent devra			

diplôme.

diplôme.

daille.

cial

Fromageries.

Charge d'un Inspecteur pour un fromage

2e.	3e.
\$30.00	\$20.00
50.00	50.00

50.00 \$70.00

Charge d'un Inspecteur pour l'exportation

2e.	3e.
\$30.00	\$10.00
50.00	25.00

35.00

Exposant une médaille 1895 :—

2e.	3e.
\$30.00	\$20.00
50.00	50.00

\$70.00

Société d'Industrie

majeure dans les fabrications qu'à la laiterie et le fromage

parties :—

Juges de l'Exposition

qui primé sera

	1er.	2e.	3e.
6. Pour le meilleur mémoire sur la culture de la betterave fourragère (mangolds). Chaque concurrent devra exposer dans 2 sections des betteraves récoltées sur sa ferme.....	\$30.00	20.00	10.00
7. Prix pour le meilleur mémoire sur la culture de la carotte fourragère. Chaque concurrent devra exposer dans 2 sections des carottes récoltées sur sa ferme.....	30.00	20.00	10.00
8. Prix pour le meilleur mémoire sur la fabrication et la conservation du foin sur la ferme.....	30.00	20.00	10.00
SEC. 9. Prix pour le meilleur mémoire sur le labour et le défoncement.....	30	20	10
10. Prix pour le meilleur mémoire sur les engrais artificiels et leur emploi.....	30	20	10
Dans les sections 8, 9 et 10, chaque concurrent devra exposer des végétaux ou fruits, récoltés sur sa ferme.	30	20	10

\*\*\*

## PRODUITS AGRICOLES

COMITÉ:— Mr. W. Ewing, Président; MM. W. V. Henderson, Francis Armand, T. Ramage, J. A. Chaurette, Geo. Kidd, F. Robert, D. McLachlan.

Entrées fermées lundi, 26 août 1895.

(Prix d'entrée, 10 entrées et moins, 50c; au-dessus de 10 entrées, \$1.00.)

Toute entrée subséquente devra se faire sur une formule d'entrée séparée, et payer le prix régulier.

Aucune entrée ne sera acceptée après l'ouverture de l'Exposition.

Tout grain, graine et autre produit agricole dans les classes 56 et 57 devront être le produit de la récolte de 1895; on en exceptera le trèfle, qui pourra être de celle de 1894.

En faisant leurs entrées, les exposants devront mentionner les noms des différentes variétés de blé, d'autres grains ou graines.

Les récoltes-racines devront être certifiées comme ayant été cultivées en plein champ par l'exposant.

Tous les échantillons devront être rendus dans le bâtiment, mercredi, 11 septembre 1895, à 6 heures p.m., et devront demeurer étalés jusqu'à samedi le 21, à midi, heure après laquelle les exposants pourront commencer à enlever leurs objets. Les racines pour l'Exposition devront être coupées et nettoyées par l'exposant avant d'être placées.

### Classe 56.—Grains des Champs, etc.

SEC.	1er.	2e.	3e.
1. Blé d'hiver, aucune variété, 2 minots.....	\$6	\$4	\$2
2. Blé de printemps, Fife, 2 minots.....	6	4	2
3. Blé de printemps, sans barbes, aucune variété.....	6	4	2
4. Blé de printemps, blanc de Russie, 2 minots.....	6	4	2
5. Blé de printemps, à barbes, aucune variété, 2 minots.....	6	4	2
6. Orge (à 2 rangs), 2 minots.....	6	4	2
7. Orge (à 4 ou 6 rangs), 2 minots.....	6	4	2
8. Seigle, de printemps, 2 minots.....	4	2	1





31. Meilleur blé d'Inde pour ensilage, 6 tiges.....	1er.	2e.	3e.
32. Meilleure collection nommée de Blé d'Inde pour ensilage, 5 variétés, correctement nommées, 5 tiges chaque.....	4	3	2
33. Meilleure gerbe de blé,	6	5	4
34. Meilleure gerbe d'orge,			
35. Meilleure gerbe d'avoine,			
36. Meilleure gerbe d'avoine noire,	3	2	1
37. Oignons, rouges, 1 panier d'un minot.....	4	3	2
38. Oignons, jaunes, 1 panier d'un minot.....	4	3	2
39. Tomates, 1 panier d'un minot.....	4	3	2
40. Meilleur tabac, en feuilles, Connecticut, 25 livres.....	5	4	3
41. Meilleur tabac, en rôle, de pas moins de 10 livres.....	4	3	2
42. Meilleure collection de tabac en feuilles, correctement nommée.....	5	3	2
<del>43.</del> Le tabac devra avoir été récolté en Canada.			

## MIEL ET FOURNITURE DE RUCHER

Toute entrée subséquente devra se faire sur une formule d'entrée séparée, et payer le prix régulier.

Aucune entrée ne sera acceptée après l'ouverture de l'Exposition.

~~44.~~ Tout miel exposé doit être le produit du rucher de l'exposant.

La quantité du miel spécifié dans les différentes sections représente le total auquel il sera accordé un prix.

Les exposants qui vendront du miel pendant l'Exposition (privilege pour lequel ils devront payer un faible honoraire) ne pourront pas en enlever de leur étalage régulier, mais il leur sera permis d'en avoir une réserve d'où ils pourront tirer le miel vendu.

Les exposants qui vendront du miel en rayon ne pourront pas le diviser en sections ; mais il leur sera permis de le vendre en morceaux soigneusement enveloppés dans des sacs de papier-manille, ou renfermes dans des boîtes en carton. Les acheteurs seront avertis qu'ils ne devront pas consumer ce miel à l'intérieur des batiments.

Les exposants devront avoir complété leurs étalages avant l'ouverture de l'Exposition le 12 septembre.

Toute infraction à ces règles sera passible de la confiscation d'aucun prix accordé.

(Voir les règlements au commencement de la Liste des Prix.)

### Classe 59.—Ouverte à tous les Apiculteurs (Agents exclus).

Prix d'entrée, 25 centins pour chaque section.

SEC.		1er.	2e.	3e.
1.	Meilleur étalage dans les bocaux transparents, 200 livres de miel extrait et grannlé.....	\$10	\$5	\$3
2.	Meilleur étalage de miel extrait, 500 livres, dont au moins 250 livres en bocaux transparents, qualités prises en considération.....	10	5	3
3.	Meilleur étalage de miel en rayon, 500 livres en sections, qualité prise en considération.....	10	5	3



11. Minéral de fer, 6 variétés, ne pesant pas moins de 3 livres chaque.....	Médaille.
12. Minéral de cuivre, gros échantillons, ne pesant pas moins de 3 livres chaque.....	Médaille.
13. Minéral d'or et d'argent.....	Médaille.
14. Minéral de plomb, gros échantillons, ne pesant pas moins de 5 livres chaque.....	Diplôme.
15. Plombagine et ses produits.....	Médaille.
16. Meilleure collection d'échantillons de minerais et de spéci- mens de géologie, correctement spécifiés et décrits....	Médaille.
17. Meilleure collection archéologique.....	Médaille.
18. Entrées extra.....	

### Classe 61.—Oiseaux, Insectes, Poissons, Plantes, etc.

*Prix d'entrée, 25 centins chaque section.*

Les Sociétés, les Musées, les Collèges, etc., peuvent exposer, mais hors concours.

Pas moins du quart des spécimens de chaque entrée dans cette classe ne devront pas avoir été exhibés ici auparavant.

Chaque spécimen devra être la propriété personnelle de l'exposant (excepté pour la 3e section, dans laquelle il doit être le produit du travail manuel de l'exposant). Les membres de la Société d'Histoire Naturelle de Montréal prendront soin des collections expédiées de lieux éloignés, et en feront un étalage convenable pour le concours.

SEC.	1er.	2e.
1. Collection d'oiseaux indigènes, empaillés, étiquetés avec leurs noms vulgaires et scientifiques.....	Médaille.	\$4
2. Collection d'oiseaux de tous pays, empaillés, étiquetés avec leurs noms vulgaires et scientifiques.....	Médaille.	3
3. Taxidermie, meilleure collection spéciale d'animaux em- paillés, comprenant pas moins de 35 types d'oiseaux et 20 mammifères du Canada, correctement étiquetés avec leurs noms vulgaires et scientifiques.....	Médaille.	4
4. Collection de canaris vivants, correctement nommés, et élevés par l'exposant.....	Médaille.	2
5. Collection d'insectes étrangers, comprenant pas moins de 800 espèces pour le 1er prix et 600 pour le 2ème, classi- fiés et disposés séparément, étiquetés avec leurs noms scientifiques et celui de la localité d'où ils proviennent..	Médaille.	4
6. Collection d'œufs d'oiseaux indigènes ou exotiques.....	4	2
7. Collection de coquillages indigènes ou exotiques, de terre, d'eau douce ou de mer, étiquetés avec noms scientifiques	4	2
8. Collection de poissons, de reptiles ou d'amphibies indigènes ou exotiques, leurs peaux empaillées ou préservées, éti- quetés avec leurs noms vulgaires et scientifiques.....	4	2
9. Collection de mammifères indigènes ou exotiques empaillés, étiquetés avec leur noms vulgaires et scientifiques, pas moins de 15 espèces de chaque.....	Médaille.	3
10. Collection ostéologique.....	Médaille.	3
11. Herbages, comprenant les cyprès, collection d'herbages indigènes, convenablement montés, étiquetés avec leurs noms vulgaires et scientifiques, devront être exhibées dans des cartons.....	Diplôme.	3

12. Fongères, et Lycopodes indigène, meilleure collection, correctement étiquetées avec leurs noms vulgaires et scientifiques, et convenablement montées.....	1er.	2e.
13. Mousses indigènes, hépatiques, lichens, algues et champignons, meilleure collection, montée correctement, étiquetés avec leurs noms vulgaires et scientifiques. Cette collection devra être exposée dans des cartons.....	Médaille.	3
14. Fossiles—meilleure collection de fossiles canadiens, classifiées.....	Médaille.	3
15. Spécimens d'Histoire Naturelle—meilleure collection, comprenant tous les département de la liste de prix ou autres, scientifiquement classifiés.....	Médaille.	3
16. Bois indigènes, meilleure collection de bois avec l'écorce et surface polie. Pas moins de 75 spécimens pour obtenir le premier prix et 50 pour le second.....	Médaille.	3
17. Oiseaux indigènes vivants, meilleure collection avec leurs noms vulgaires et scientifiques, pas moins de 12 variétés pour obtenir un prix.....	Médaille.	3
18. Entrées extra.....	Médaille.	3

\*\*\*

## DEPARTEMENT INDUSTRIEL MACHINERIES, INSTRUMENTS D'AGRI- CULTURE ET MANUFACTURES DIVERSES.

G. W. Sadler, Ecr. (Président.)

SURINTENDENT-MÉCANICIEN.—M. George Hunt.

### Avis Special au sujet des Primes.

Par les réponses aux nombreuses demandes adressées aux industriels du pays, il appert que c'est le désir général qu'il ne soit pas accordé de primes pour les articles exposés dans ce département, excepté pour la classe 64.

\*\*\*

## MACHINERIES.

COMITÉ.—MM. H. R. Ives, G. Esplin, W. Perry, E. C. Champagne, R. Gardner, H. Carrier, Wm. Bellingham.

**Les entrées seront fermées, lundi 26 aout.**

Dans ce département on ne paie pas les honoraires d'entrée et d'espace.

Toute machine en mouvement, excepté celle qui serait portative, devra être exhibé dans le bâtiment des machines.

Pour cette fin on fournira tout l'espace et le pouvoir moteur nécessaires. L'engin principal distribuant la force motrice fonctionnera depuis l'ouverture jusqu'à la clôture de l'Exposition. Les exposants doivent fournir des poulies folles, et vu l'impossibilité de déranger **Poulies.**

ou de désarticuler les arbres-de-couche, les poulies dont on se servira devront être faites en deux moitiés, soigneusement tournées et équilibrées, et porter le nom du propriétaire visiblement marqué sur le bord. L'exposant devra aussi fournir ses contre-arbres, ses supports et ses courroies de transmission.

**Arbre-de-couche.** Ici on a installé deux arbres-de-couche, dont le diamètre, mesure précise, est de 3 pouces. La vitesse de chaque arbre est de 190 tours par minute. Aucune poulie de plus de trois pieds de diamètre ne peut s'adapter au principal arbre-de-couche. Les exposants qui exigeraient une plus grande vitesse devront se pourvoir des contre-arbres.

**Pouvoir.** Les engins et bouilloires sont pourvus de toutes les dernières améliorations, et serviront de moyen d'instruction à ceux qui s'intéressent aux machineries.

**Procédés de fabrication.** Autant que praticable, les exposants sont sérieusement priés de démontrer leurs procédés actuels de fabrication, de manière à permettre au public d'étudier et d'apprécier les divers changements qui s'opèrent dans le cours de la production d'un article, et ceci attire beaucoup plus l'attention que le simple étalage d'objets complets. Les procédés de fabrication, dans toute leur simplicité, sont toujours un sujet attrayant et intéressant.

**Surintendant.** Le bâtiment des machines sera sous la surveillance spéciale d'un surintendant, dont les ordres devront être strictement exécutés.

**Classe 62.—Machines pour travailler le Bois et le Fer, Machines de Moulins, Pompes, matériel de Chemins de Fer et de Tramways, Télégraphes, Téléphones et Appareils Electriques, etc., etc.**

\*\*\*

## INSTRUMENTS D'AGRICULTURE

Comité :—MM. Wm. Ewing, R. J. Latimer, G. T. Vincent, H. Moody, J. H. Stanton, L. Bessette.

*Aucun honoraire sera chargé pour l'espace et les entrées.*

Le département des instruments d'agriculture donne ample accommodation. Les bâties sont spécialement réservées pour les machines en mouvement, et les exposants pourront fournir leur force motrice.

**Force  
Motrice.**

Les exposants qui préféreraient exposer en plein air pourront obtenir tout l'espace désirable.

Les articles dans ce département ne seront reçus que pour être exhibés seulement. On devra cependant en faire l'entrée chez le Secrétaire comme pour les articles des autres classes.

### Classe 63.—Instruments d'Agriculture.

Semoirs à grains et à graines, faucheuses et moissonneuses, machines pour séparer le grain, broyeur de grains, tarares (cribles) et moulages, concasseurs, hachérons, charrons, cultivateurs, herses, planteurs, engins portatifs et de trait, et tous autres instruments et machines en usage en agriculture.

# MANUFACTURES DIVERSES

Entrées positivement fermées le 26 aout.

Prix d'entrée, \$1.00 chaque section.

COMITÉ:—MM. H. Prévost, S. H. C. Miner, J. D. Rolland, Colin McArthur, R. Beullac, G. Boivin, L. I. Boivin.

Si on désire un espace spécial, le droit est réservé de taxer le même. On recommande d'inclure dans les entrées un assortiment complet de chaque article exposé, et que l'étalage qui en sera fait soit artistique et attrayant.

**Classe 64.—Appareils de Sauvetage d'Incendie, de Plongeur, pour la Conservation de la Vie, Yachts, Chaloupes et Matériel.**

Prix d'entrée, 25c. chaque section.

SEC.

- |  |   |  |
|--|---|--|
| 1. Appareil de sauvetage des incendies, avec démonstration.    | } | Prix qui seront recommandés par les juges. |
| 2. Appareil de plongeur et ses accessoires.....                |   |  |
| 3. Bateaux de sauvetage et appareils.....                      |   |  |
| 4. Appareils de sauvetage.....                                 |   |  |
| 5. Bateau de sauvetage.....                                    |   |  |
| 6. Appareils pour mettre à l'eau les bateaux de sauvetage..... |   |  |
| 7. Modèles de yachts à voile.....                              |   |  |
| 8. Meilleur exhibit de chaloupes d'agrément et d'esquifs...    |   |  |
| 9. Meilleur exhibit de chaloupes de courses, coquilles, etc..  |   |  |
| 10. Meilleur assortiment de canots de courses.....             |   |  |
| 11. Godilles, rames et avirons.....                            |   |  |
| 12. Yachts à vapeur.....                                       |   |  |
| 13. Entrées extra.....   |   |  |

Classe 65.—Coffres de Sureté, Balances, etc.

Classe 66.—Ferrermerie, Outils, Coutellerie, etc.

Classe 67.—Barrières et Clotures, etc.

Classe 68.—Eclairage et Ouvrages en Fil Métallique, etc.

Classe 69.—Orfèvrerie, Joaillerie, Bijouterie, etc.

Classe 70.—Ouvrages d'habileté en Mécanique.

Dans chaque section de cette classe il sera accordé une médaille suivant le mérite et la valeur de l'article.

SEC.

1. Échantillon d'ouvrage de mécaniciens.
2. Échantillon d'ouvrage d'apprentis.
3. Échantillon d'ouvrage d'amateurs.

Classe 71.—Refrigérateurs.

Classe 72.—Ustensiles de Ménage, etc.

Classe 73.—Tentes, Drapeaux, etc.

Classe 74.—Cuir, Chaussures, Outils de Cordonniers, etc.

- Classe 75.—Harnais et Matériel de Sellerie, etc.  
 Classe 76.—Boyaux de Pompes à Incendies, Articles en Caoutchouc  
 Classe 77.—Malles, Valises, etc.  
 Classe 78.—Meubles et Tapisserie.  
 Classe 79.—Verrerie et Faïence, etc.  
 Classe 80.—Reliure, Imprimerie, Papeterie, etc.  
 Classe 81.—Papiers peints (Paper Hangings), Abat-Jour, Stores, etc..  
 Classe 82.—Épiceries, Comestibles, etc.  
 Classe 83.—Vins, Liqueurs, etc.  
 Classe 84.—Constructions et Matériaux à bâtir.  
 Classe 85.—Machines à Tricoter et à Coudre.  
 Classe 86.—Instruments de Musique.

---

## TISSUS DE FABRIQUES.

- Classe 87.—Articles de Laine.  
 Classe 88.—Ouvrages en Laine Tricotée.  
 Classe 89.—Ouvrages en Coton.  
 Classe 90.—Tapis, Nattes, etc.  
 Classe 91.—Ouvrages en Laine Tricotée.  
*Pour ceux qui ne fabriquent que pour le commerce en détail.*  
 Classe 92.—Vêtements et tissus portés par la personne (Manufacture Canadienne).  
 Classe 93.—Tissus en Lin ou en Chanvre.  
 Classe 94.—Fourrures, Chapeaux, etc.  
 Classe 95.—Produits Chimiques, etc.  
 Classe 96.—Instruments et Appareils de Physique, de Chirurgie, etc.

---

## DEPARTEMENT DES POELES.

*Prix d'entrée, \$1.00 chaque section. Espace fourni gratuitement.*

- Classe 97.—Poeles et Fourneaux.  
 Classe 98.—Grilles, Fournaises, Poeles à Charole, etc.  
 Classe 98.—Fontes et Ustensiles en Fer.



## DEPARTEMENT DES VOITURES.

*Prix d'entrée, 25c chaque Voiture.*

**Classe 100.**—Carrosses, Sleighs, Wagons, Matériel de Carrosserie, etc.

Landaus, Landauettes, Phaetons, Wagons, Voitures, Sleighs, et toutes sortes de matériel pour Voitures, Bicycles et Tricycles, etc., etc.

## OUVRAGES DES FEMMES.

Departement des Femmes et des Enfants.

5 entrées ou moins 50 cts. ; plus de 5 entrées, \$1.00.

Les Directeurs désirent que ce Département soit un des plus intéressants.

Pour parvenir à ce but, l'administration en a été mise entre les mains d'un comité composé de Dames ; des vitrines ont aussi été pourvues, afin que les articles les plus délicats soient exposés sans aucun danger.

Le catalogue a été remodelé, et on a aussi fait une nouvelle classification des objets comme suit :

La Compagnie prendra toutes les précautions nécessaires pour la sûreté des articles expédiés à l'Exposition, mais les propriétaires devront prendre le risque de les exposer ; et la Compagnie prêtera toute son assistance pour la recouverte des articles qui auront été endommagés, perdus ou volés, mais n'encourera aucune responsabilité.

**Classe 101.**—Peinture Chinoise et Art Décoratif.

**Classe 102.**—Ouvrage à l'Aiguille, Broderie, Dentelle, etc.

**Classe 103.**—Département des Ménagères.

**Classe 104.**—Département des Enfants.

Les juges donneront la préférence aux objets qui n'ont pas encore été exposés.

Toutes les entrées dans ce Département devront être faites sur le Terrain, et les exposants devront aussi apporter avec eux les articles qu'ils désirent exposer, afin qu'ils soient classifiés correctement.

À cette fin, les Surintendants seront dans le Département des Dames (bâtisse du Palais de Cristal) à partir de 10 heures à m-mardi le 10 septembre, et les deux jours suivants.

Les exposants qui ne désirent pas accompagner leurs articles peuvent les envoyer par Express ou *Paquets-Poste*, en les adressant au *Surintendant Département des Dames, Palais de Cristal, Terrain de l'Exposition, Montréal*, et peuvent être certains qu'ils seront exhibés de la manière la plus avantageuse. Ces articles seront empaquetés et retournés à leurs propriétaires en dedans de trois jours après la clôture de l'Exposition.

Par ce moyen il est à espérer qu'il n'y aura pas d'erreurs, et que les objets seront étalés de la manière la plus attrayante.

Tout ouvrage qui sera entré après l'ouverture de l'Exposition pourra être exposé, mais ne pourra concourir pour un prix.

Enlèvement des objets.—Il ne sera pas permis d'enlever aucun des ouvrages avant 9 heures p. m. samedi le 21 septembre.

Dans toute circonstance, les juges auront le droit de retenir un prix, lorsque l'objet exposé n'aura pas le degré de mérite suffisant, même s'il n'y a pas concurrence.

### Classe 101.—Peinture Chinoise et Art Décoratif, etc.

SEC.		1er.	2e.
1.	Meilleure collection dans cette classe, tout l'ouvrage étant le produit du travail des propres mains de l'exposant (au moins 5 articles)	\$10	\$5
2.	Five o'clock tea set.....	4	3
3.	Service de vaisselle pour crème à la glace.....	4	3
4.	Service de vaisselle pour poisson.....	4	3
5.	Service à café [après diner].....	4	3
6.	Plat d'asperges.....	3	2
7.	Service de vaisselle pour volailles.....	4	3
8.	Bol peint rose.....	3	2
9.	Plat pour bons-bons.....	3	2
10.	Plateau pour fromage.....	3	2
11.	Plateaux à gâteaux.....	2	1
12.	Tasse et soucoupe.....	3	2
13.	Decoration Royal Worcester.....	4	3
14.	“ “ Derby.....	4	3
15.	Decoration Doulton.....	4	3
16.	Peinture sur miroir.....	3	2
17.	Peinture sur écran.....	4	3
18.	Peinture sur table.....	4	3
19.	Porte-parapluie.....	4	3
20.	Peinture sur éventail.....	3	2
21.	Plaque ou panneau.....	3	2
22.	Peinture sur satin.....	3	2
23.	Peinture sur étamine.....	3	2
24.	Peinture sur tapisserie.....	4	3
25.	Peinture sur verre.....	3	2
26.	Peinture sur bois.....	2	1
27.	Portefeuille.....	3	2
28.	Coussin de sofa.....	4	3
29.	Portières.....	4	3
30.	Entrées extra.....	4	3

### Classe 102.—Ouvrage à l'Aiguille, Dentelle, Ouvrage d'Effilage, Broderie, etc.

SEC.		1er.	2e.
1.	Meilleure collection dans cette classe, le tout devant être le produit du travail des propres mains de l'exposant.....	8	5
2.	Dentelle Honiton.....	3	2
3.	Dentelle Battenburg.....	3	2
4.	Broderie iridescente ou arc-en-ciel.....	3	2
5.	Capote pour théière.....	4	3
6.	Une douzaine de “ doylies ”.....	4	3
7.	Dessin.....	4	3
8.	Coussin pour sofa.....	4	3
9.	Converture de table.....	3	2
10.	“ “ de piano.....	4	3
11.	Broderie sur étamine.....	3	2
12.	“ “ satin.....	3	2
13.	“ “ toile.....	3	2
14.	“ “ satin pour draps.....	3	2
15.	“ “ feutre.....	3	2
16.	Set de toilette.....	4	3

SEC.		1er.	2e.
	17. Paire de souliers.....	3	2
	18. Moquette (Tidy).....	2	1
	19. Tablier.....	3	2
	20. Boîte pour voile.....	3	2
	21. Couverture de lit.....	4	3
	22. Dessus d'oreillers (pillows shams).....	3	2
	23. Mould Work.....	3	2
	24. Cadre de gravure brodé.....	2	1
	25. Broderie Kensington.....	3	2
	26. Draperie de corniche.....	4	3
	27. Nappe pour collation, et six "doylies".....	4	3
	28. Ouvrage ne donnant que le contour des dessins.....	2	1
	29. Ouvrage en braide (tresses).....	2	1
	30. Couverture pour berceau d'enfant.....	3	2
	31. Jaquette pour enfant (en soie).....	2	1
	32. Châle " " ".....	2	1
	33. Couverture de buffet.....	3	2
	34. Divan brodé (monté).....	4	3
	35. Tatting.....	2	1
	36. Ouvrage en coton fait au crochet.....	2	1
	37. " " " soie " " ".....	2	1
	38. Dentelle tricotée (en coton).....	2	1
	39. " " " (en soie).....	2	1
	40. Ecran brodé.....	4	3
	41. Jeu de nattes de table.....	2	1
	42. Bavette d'enfant.....	1	50
	43. Ornement de table (table centre).....	3	2
	44. Coussin pour enfant.....	2	1
	45. Couvert de plat à pudding.....	1	50
	46. Abat-jour pour lampe.....	2	1
	47. Fleurs en papier.....	2	1
	48. Abat-jour pour lampe (en soie ou dentelle).....	3	2
	49. Collection d'herbes sèches.....	2	1
	50. Fongères pressées.....	2	1
	51. Jones séchés.....	2	1
	52. Nouveautés de toutes sortes, pas nommées, si elles sont de mérite suffisant.....	2	1
	53. Meilleur étalage d'ouvrage Kindergarten.....	3	2
	54. Ouvrage d'art, fait sur une machine à coudre.....	4	3
	55. Entrées extra.....	4	3

**Classe 103.—Département des Ménagères.**

SEC.		1er	2e
	1. Etalage de confitures.....	\$3	\$2
	2. Marinades.....	3	2
	3. Marinades sucrées.....	3	2
	4. Sauce aux Tomates.....	2	1
	5. Sauce "Chili".....	2	1
	6. Sucre d'érable.....	2	1
	7. Sirop d'érable.....	3	2
	8. Marmalade.....	2	1
	9. Gâteau "Jelly" de fantaisie.....	3	2
	10. Vin de ménage.....	3	1
	11. Vinaigre de ménage.....	3	1
	12. Sucreries de ménage.....	2	1
	13. Pain de ménage.....	2	1
	14. Biscuits faits au levain.....	2	1
	15. Biscuits faits au levain artificiel.....	2	1
	16. Savon du pays.....	2	1
	17. Savon de toilette.....	2	1

## INDUSTRIE DOMESTIQUE.

Sec.	1er.	2e
18. Deux paires de bas de laine.....	\$3	\$2
19. " " de chaussettes de laine.....	3	2
20. " " de gants " ".....	3	2
21. " " de mitaines " ".....	3	2
22. Deux livres de laine à tricoter.....	3	2
23. Deux couvertes de laine.....	4	2
24. Douze verges de drap de laine.....	4	2
25. Pièces d'étoffe du pays.....	4	2
26. " de flanelle en laine.....	4	2
27. " de tapis en laine.....	3	2
28. Tapis de cheminée en laine.....	3	2
29. Pièce de catalonne.....	3	2
30. Paillason en ".....	3	2
31. Couvre-pied en laine.....	3	2
32. Pièce de carreaüt pour habit, 6 verges.....	3	2
33. Courtes pointes.....	3	2
34. Pièce de toil' ouvree, 12 verges.....	3	2
35. " " " 12 verges.....	3	2
36. Fil de lin, $\frac{3}{4}$ lb.....	3	2
37. Couverte à cheval (2).....	3	2
38. Ceinture fléchée.....	3	2
39. Meilleur manchon et chapeau, imitation de mouton de Perse...	3	2
40. Entrées extra.....		

## Classe 104.

## DEPARTEMENT DES ENFANTS.

Tous ces ouvrages doivent être faits par des enfants au-dessous de 14 ans.

(5 entrées et moins, 50c. ; plus que 5 entrées, \$1.00.)

Sec.	1er.	2e.
1. Meilleur étalage d'ouvrage à l'aiguille.....	\$3	\$2
2. " " " mécanique.....	3	2
3. Ourlage (hem stitching).....	1	50c
4. Tablier le plus élégant.....	1	50c
5. Ravaudage.....	1	50c
6. Broderie en soie.....	2	1
7. Piqures en plume.....	1	50c
8. Bande brodée pour chapeau.....	1	50c
9. Ouvrage d'effilage en fil.....	2	1
10. Tatting.....	2	1
11. Dessins de carte géographique.....	2	1
12. Imprimeries.....	2	1
13. Dessin au crayon.....	2	1
14. Fleurs peintes à l'huile sur aucun matériel.....	2	1
15. Paysages.....	3	2



# LISTE DES Expositions Importantes tenues en Canada, 1895.

ASSOCIATION.	PLACE D'EXPOSITION.	DATES.	SECRÉTAIRE.	ADRESSE.
CIE. D'EXPOSITION DE MONTRÉAL....	MONTRÉAL, P.Q. ....	12 au 21 Sept.....	S. C. STEVENSON	MONTRÉAL, P.Q.
Exposition Industrielle.....	Winnipeg, Man.....	15 au 19 Juillet....	F. W. Heubach....	Winnipeg, Man.
Exposition Territoriale.....	Regina, N.W.T.....	27 Juil. au 10 Août.	J. K. Strachan....	Regina, N.W.T.
Stanstead Live Stock Fair.....	Stanstead, P.Q.....	21 au 22 Août.....	H. E. Channel ....	Stanstead, P.Q.
Canada's Great Eastern Fair.....	Sherbrooke, P.Q.....	2 au 7 Sept.....	H. R. Frazer.....	Sherbrooke, P.Q.
Canada's Great Industrial Fair.....	Toronto, Ont.....	2 au 14 Sept.....	H. J. Hill.....	Toronto, Ont.
Midland Central Fair.....	Kingston, Ont.....	2 au 7 Sept.....	John P. Oram.....	Kingston, Ont.
St. Johns' Exposition.....	St. Johns, P.Q.....	10 au 12 Sept.....	Alex. MacDonald, President.	St. Johns, P.Q.
Western Fair.....	London, Ont.....	12 au 21 Sept.....	Thos. A. Browne..	London, Ont.
West Durham and Darlington Fair.....	Bowmanville, Ont....	20 au 21 Sept.....	R. Windatt.....	Bowmanville, Ont.
Central Canada Exhibition.....	Ottawa, Ont.....	20 au 28 Sept.....	E. McMahon.....	Ottawa, Ont.
Peterborough Central Fair.....	Peterborough, Ont....	23 au 25 Sept.....	W. J. Green.....	Peterborough, Ont.
Canada International Exposition.....	St. John, N.B.....	21 Sept. au 4 Oct..	Chas. A. Everitt...	St. John, N.B.
Collingwood Fair.....	Collingwood, Ont....	27 au 29 Sept.....	J. W. Archer.....	Collingwood, Ont.
North Lanark Fair.....	Almonte, Ont.....	2 au 4 Oct.....	W. P. McEwen....	Almonte, Ont.
North Renfrew Fair.....	Beachburg, Ont.....	3 et 4 Oct.....	John Brown.....	Beachburg, Ont.

Collingwood Fair .....	Collingwood, Ont.....	27 au 29 Sept.....	J. W. Areher.....	Collingwood, Ont.
North Lanark Fair.....	Almonte, Ont.....	2 au 4 Oct.....	W. P. McEwen.....	Almonte, Ont.
North Renfrew Fair.....	Beachburg, Ont.....	3 et 4 Oct.....	John Brown.....	Beachburg, Ont.

## LISTE DES

# Expositions Importantes tenues aux **Etats-Unis, 1895.**

ASSOCIATION.	PLACE D'EXPOSITION.	DATES.	SECRETARE.	ADRESSE.
Tri-State Fair and Exposition.....	Toledo, Ohio.....	26 au 31 Août.....	J. F. Fitzsimmons.	Toledo, Ohio.
New York State Agricultural Society.....	Syracuse, N.Y.....	26 au 31 Acit.....	Jas. B. Docharly...	Albany, N.Y.
Ohio State Fair.....	Columbus, Ohio.....	2 au 6 Sept.....	W. W. Miller.....	Columbus, Ohio.
Bay State Fair.....	Worcester, Mass.....	3 au 5 Sept.....	John B. Bowker...	Worcester, Mass.
Cambridge Fair.....	Cambridge, N.Y.....	3 au 6 Sept.....	John L. Pratt, jr...	Cambridge, N.Y.
Iowa State Fair.....	DesMoines, Iowa.....	6 au 18 Sept.....	P. L. Fowler.....	DesMoines, Iowa.
South Eastern Agricultural Society.....	Cape Girardeau, Mo....	10 au 14 Sept.....	E. H. Engelmann...	Cape Girardeau, Mo.
Hillsdale Fair.....	Hillsdale, Mich.....	30 Sept. au 4 Oct....	J. F. Fitzsimmons.	Hillsdale, Mich.
Great Inter-State Fair.....	Trenton, N.J.....	30 Sept. au 4 Oct....	John G. Muirhead..	Trenton, N.J.
Union Agricultural Society Fair.....	Burgettstown, Pa.....	1 au 3 Oct.....	Wm. Melvin.....	Burgettstown, Pa
Burlington County Agricultural Exhibition...	Mount Holly, N.J.....	7 au 11 Oct.....	Henry J. Budd.....	Mount Holly, N.J.

# 1831 THE CULTIVATOR 1895

..... AND .....

## COUNTRY GENTLEMAN

LE MEILLEUR JOURNAL AGRICOLE HEBDOMADAIRE

Contenant les meilleurs renseignements sur

L'entretien et les Recoltes de la Ferme,  
L'Horticulture, la Culture des Arbres Fruitiers,  
L'Elevage des Animaux et la Laiterie.

**C**E journal contient aussi des articles des plus intéressants pour la campagne, tels que sur la Basse-Cour, l'Entomologie, l'Apiculture et la Viniculture—Réponses sur questions Vétérinaires—Questions concernant la Ferme, et leurs réponses—Lecture—Economie Domestique, et un compte-rendu des nouvelles de la semaine. Ses rapports sur l'état du marché sont des plus complets, et il apporte une attention toute spéciale sur la perspective des récoltes, ainsi que sur cette question importante pour le cultivateur — **Quand Acheter et quand Vendre**. Ce journal est abondamment illustré, et contient plus de lecture que jamais. L'abonnement est de \$2.50 par année, mais nous offrons une **Reduction Speciale**.

### SAVOIR :

POUR DEUX ABONNEMENTS	sous une même enveloppe...	\$ 4.00
do SIX	do do do ....	10.00
do DIX	do do do ....	15.00

 Sur demande nous enverrons **franco** une copie du journal.

ADRESSE :

LUTHER TUCKER & SON, Editeurs, Albany, N.Y.

ASS

sant  
droit  
effet,  
" ou

d'été  
ques

tillo  
être

spéc

seul  
s'ass  
tenu  
tout

nis p  
la p  
chac  
W.  
le o  
ne s

réal  
plus  
l'arg

la b  
pour  
prêt  
sant

leur  
mer



## SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE MONTREAL

— ET —

# Association des Jardiniers Fruitiers de la Province de Québec.

### LOIS ET RÈGLEMENTS.

1. Tous les échantillons du concours doivent provenir de la culture de l'exposant ou de son patron. La preuve du contraire fait perdre à l'exposant tous les droits aux prix. Chaque exposant sera requis de signer une déclaration à cet effet, sur son blanc d'entrée, cette déclaration n'a pas de valeur quant aux "ouvrages d'art."

2. Les plantes, les fleurs, les fruits et les végétaux doivent tous être munis d'étiquettes portant leurs noms respectifs. Autant que possible les noms botaniques devront y être ajoutés.

3. En accordant des primes pour les plantes en pots, la beauté des échantillons, de la floraison et le résultat d'une culture supérieurement soignée devront être mentionnés.

4. Ici le mot "Dissemblable" signifie les différentes espèces de toute plante.

5. Toute différence, en plus ou en moins, avec les quantités ou les numéros spécifiés dans le tableau supprime le droit au concours d'un exposant.

6. Des cartes correspondant aux entrées seront fournies aux exposants, qui seuls sont tenus responsables du placement de ces dernières. Ils sont priés de s'assurer si ces cartes désignent bien les articles exposés. La Société ne peut être tenue responsable des erreurs commises par la désobéissance à ce règlement ou à tout autre.

7. Les entrées doivent être faites par écrit sur les blancs qui seront fournis par le Secrétaire, et doivent contenir la déclaration de bonne foi demandée par la première section, signées par l'exposant, et pour obtenir l'espace requis dans chaque section ; toutes les entrées doivent arriver au Secrétaire, au soin de W. W. Ogilvie, Ecr., coin des rues Port et des Enfants Trouvés (ou P.O. Boîte 778). le ou avant le 7 septembre 1895. **Après cette date les demandes d'entrées ne seront plus accordées.**

8. On ne demande rien aux membres de la Société d'Horticulture de **Montreal** pour les entrées. Les autres paieront pour faire des entrées comme suit : plus de 10 entrées, \$1.00, moins de 10 entrées, 50c. Il faut dans chaque cas que l'argent accompagne les entrées.

9. Tous les articles devant concourir pour les primes devront être rendus dans la bâtisse à midi le jour de l'ouverture de l'Exposition. On donnera une heure pour étiqueter et placer les articles. Au bout de ce temps, tout le monde doit être prêt à quitter la bâtisse, afin que les juges puissent accorder les prix. Les exposants sont priés de seconder les efforts de la Société à renforcer ce règlement.

10. **Les juges auront le pouvoir de ne pas décerner de prix si, à leur point de vue, les articles ne le méritent pas. Ils sont particulièrement priés de se rappeler ce règlement.**

11. Les juges peuvent recommander des prix extra pour tout fruit rare ou nouveau, pour toute fleur ou autre objet d'intérêt particulier pour lesquels des prix spéciaux n'auraient pas été offerts.

12. Les juges ne pourront pas concourir dans la classe où ils devront accorder des prix.

13. Sur la recommandation des juges ou d'un comité nommé par la Société, les Directeurs peuvent accorder un diplôme pour excellence exceptionnelle s'il y a lieu.

14. En ce qui regarde les prix, la décision des juges devra être considérée finale, et l'on ne prêtera aucune attention aux protestations, à moins que les prix n'aient pas été accordés suivant les lois de la Société. Chaque protêt devra être accompagné par un dépôt de \$5, lequel sera confisqué, à moins que le protêt soit reconnu, et devra être fait dans 24 heures après la distribution des prix.

15. Il ne sera permis à aucune autre personne que le juge de toucher ou de manipuler les fruits, les fleurs ou tout autre article exposé, et l'exposant trouvé coupable de transgression envers ce règlement (en touchant aux articles ou aux cartes de sections) sera privé des prix qui pourraient lui avoir été accordés.

16. La Société peut nommer des comités chargés d'aider les exposants à classer les plantes et les fruits au sujet desquels ils pourraient avoir quelque doute; mais elle n'assume aucune responsabilité à ce sujet.

17. La Société ne sera pas responsable des dommages causés aux plantes pendant et après l'Exposition, mais en prendra tout le soin ordinaire.

18. Il ne sera pas permis de concourir pour plus d'un prix dans la même section, et un second prix ne sera jamais accordé à un article qui en a déjà remporté un, excepté les prix spéciaux pour les totaux de points.

19. La Société ne paiera pas les déboursés des plantes, fruits, etc., envoyés au concours, pour aucune considération.

20. Tous les articles exposés resteront dans la bâtisse jusqu'à la clôture de l'Exposition; ils seront remis aux exposants, à moins d'avis contraires. Le bureau de Régie peut permettre d'enlever des plantes qui pourraient souffrir si on les y laissait pendant toute l'Exposition, mais toutes ces plantes doivent être remplacées à la satisfaction du dit bureau.

21. Toute personne résidant dans l'Île de Montréal peut devenir membre de la Société sur paiement d'une contribution annuelle de deux dollars. Toute personne résidant dans la Province de Québec en dehors de l'Île de Montréal peut aussi devenir Membre de la Société en payant un dollar, pour lequel elle recevra un *billet d'admission à l'Exposition pour son usage personnel*. Elle recevra aussi une copie de tous les rapports publiés par la Société, et elle aura la permission de se servir de n'importe quel livre de renseignements de la bibliothèque de la Société.

22. On peut obtenir des listes des primes et toute autre information en s'adressant aux sous-signés; et toute personne qui s'intéresse à l'Horticulture est invitée à envoyer des articles à l'Exposition.

THOS. WILLIAMSON,

*Secrétaire-Trésorier de la*

*Société d'Horticulture de Montréal,*

Boîte de Poste, 778.

S. C. STEVENSON,

*Gérant et Secrétaire de la*

*Compagnie d'Exposition de Montréal.*

## Classe A.

Compétition ouverte à tous les membres de la Société, soit  
Professionnels ou Amateurs.

### LES PLANTES.

ARTICLES DEVANT ETRE EXPOSES.	1er Prix.	2e Prix.	3e Prix.	4e Prix.
1. Collection de Plantes Décoratives et Fleurissantes. 100 pds. carrés.	\$ c. 35 00	\$ c. 30 00	\$ c. 25 00	\$ c. 20 00
2. do do 50 "	20 00	18 00	15 00	12 00
3. 6 Adiantes, variétés distinctes.....	5 00	4 00	3 00	
4. 2 Antharums, en fleurs.....	3 00	2 00	1 00	
5. Aloès Américaines, les 2 meilleurs	6 00	5 00	4 00	
6. " " meilleur échantillon..	3 00	2 00	1 00	
7. 12 Bégonias, feuillage, pas moins de 6 va- riétés distinctes.....	4 00	3 00	2 00	
8. 12 Bégonias tubéreuses, pas moins de 6 variétés distinctes en fleurs.....	5 00	4 00	3 00	
9. 6 Bégonias tubéreuses, 6 variétés dis- tinctes en fleurs.....	3 00	2 00	1 00	
10. 6 Caladiums, variétés distinctes.....	5 00	4 00	3 00	
11. 3 " " ".....	3 00	2 00	1 00	
12. 6 Crotons, " " ".....	5 00	4 00	3 00	
13. 3 " " ".....	3 00	2 00	1 00	
14. 1 Cycas, échantillon.....	4 00	3 00	2 00	
15. 1 Dracaenas, variétés distinctes.....	3 00	2 00	1 90	
16. " " échantillon simple.....	3 00	2 00	1 90	
17. 6 Fougères, espèces différentes, l'arbre de fougères exclus.....	5 00	4 00	3 00	
18. 3 " " ".....	4 00	3 00	2 00	
19. 1 Fougère, l'arbre de fougère exclus....	4 00	3 00	2 00	
20. 1 Arbre de fougère, meilleur échantillon.	4 00	3 00	2 00	
21. 6 Fuchsias, différentes variétés, en fleurs.	4 00	3 00	2 00	
22. 3 " " ".....	3 00	2 00	1 00	
23. " " plante simple.....	2 00	1 50	1 00	
24. Géraniums Zonais, 6 diff. var. en fleurs..	4 00	3 00	2 00	
25. " " doubles, 6 " " ".....	4 00	3 00	2 00	
26. " " 6 variétés, 3 tricolors et 3 bronzés.....	3 00	2 00	1 00	
27. Gloxinias, 12 en fleurs, variétés distinctes	5 00	4 00	3 00	
28. " " ".....	3 00	2 00	1 00	
29. 2 Ficus, Elastica.....	3 00	2 00	1 00	
30. 2 " " varié.....	3 00	2 00	1 00	
31. Panier de plantes, suspendu.....	2 00	1 50	1 00	
32. " " fougère, ".....	2 00	1 50	1 00	

Aucune entrée ne sera reçue après le 7 septembre 1895.

(Voir Règlement 7)

Les portes des bâties de l'Exposition seront fermées à midi juste. Les articles devront être classés et les exposants prêts à sortir pour 1 heure p.m. (Voir Règlement 9).

ARTICLES DEVANT ETRE EXPOSES.		1er Prix.	2e Prix.	3e Prix.	4e Prix.	5e Prix.
<i>LES PLANTES—Continué.</i>						
		\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
33.	Lygodium Scandens, meilleur échantillon.	3 00	2 00	1 00		
34.	3 Marantas, variétés distinctes .....	3 00	2 00	1 00		
35.	1 " .....	2 00	1 00			
36.	3 Nepenthes, variétés distinctes .....	3 00	2 00	1 00		
37.	1 " .....	2 00	1 00			
38.	3 Orchidées, en fleurs.....	3 00	2 00	1 00.		
39.	1 " " .....	2 00	1 50	1 00		
40.	6 Palmiers, variétés distinctes .....	6 00	5 00	4 00	3 00	
41.	3 " " .....	4 00	3 00	2 00	1 00	
42.	6 " " " pots de pas plus de 6 pouces .....	4 00	3 00	2 00	1 00	
43.	Palmiers, échantillon simple .....	4 00	3 00	2 00	1 00	
44.	Pot de plantes.....	3 00	2 00	3 00		
45.	5 Plantes pour décoration de table, var. dist. les pots ne doivent pas excéder 6 pouces.	4 00	3 50	3 00	2 50	2 00
46.	Selaginella, 4 pots, variétés distinctes....	3 00	2 00	1 00		
47.	Échantillon en fleurs de serre fleurissantes.	3 00	2 00	1 00		
48.	6 Potagers ou feuillage de serre chaude, var distinctes, palmiers et fougères exclus..	4 00	3 00	2 00		
49.	1 échantillon " " .....	3 00	2 00	1 00		
50.	Cannas Français, 3 variétés distinctes....	4 00	3 00	2 00	1 00	
51.	" " " 1 échantillon.....	3 00	2 00	1 00		
52.	2 Hydrangées.....	5 00	4 00	3 00		
53.	1 " échantillon.....	3 00	2 00	1 00		
54.	1 Pot de potager ou feuillage de serre chaude grimpant, les autres sections exclus.....	3 00	2 00	1 00		
55.	1 Potager ou feuillage de serre chaude grimpant, les autres sections exclus.	3 00	2 00	1 00		
56.	Coleus, 6 variétés distinctes.....	3 00	2 00	1 00		
57.	" 3 " " .....	2 00	1 50	1 00		
58.	Liliums, 3 pots.....	3 00	2 00	1 00		
59.	Asperges, Plumosus Nana, meilleur échan.	2 00	1 50	1 00		
60.	Collection de cacti et de succulents.....	4 00	3 00	2 00		

Aucune entrée ne sera reçue après le 7 septembre 1895.

(Voir Règlement 7).

Les portes des bâties de l'Exposition seront fermées à midi juste. Les articles devront être classés et les exposants prêts à sortir pour 1 heure p.m. (Voir Règlement 9.)

## Classe B. (ouverte)

### FLEURS COUPEES.

La Société fournira des plateaux et des vases dans lesquels les fleurs doivent être exposées. Les gagnants devront renouveler leurs fleurs à tous les deux jours, à cette fin on leur paiera 10 par cent, de leur prime.  
Toutes les fleurs devront avoir d'aussi longues tiges que possible.

ARTICLES DEVANT ETRE EXPOSES.		1er Prix.	2e Prix.	3e Prix.	4e Prix.	5e Prix.
	61. Collection de fleurs coupées, du dehors, limité à trois pieds carrés.....	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
	62. Asters, 24 fleurs, dissimilaires.....	5 00	4 00	3 00	2 00	1 00
	63. " 12 " ".....	3 00	2 50	2 00	1 50	1 00
	64. Dahlias, doubles, 12 variétés distinctes..	2 50	2 00	1 50	1 00	
	65. " 6 " ".....	3 00	2 00	1 00		
	66. " simples, 24 fleurs.....	2 00	1 50	1 00		
	67. " 12 " ".....	3 00	2 00	1 00		
	68. Dianthus, collections de 24 fleurs.....	2 00	1 50	1 00		
	69. Gladioli, 24 pointes, pas moins de 12 variétés	2 50	2 00	1 50	1 00	
	70. " 6 " variétés distinctes.....	5 00	4 00	3 00	2 00	1 00
	71. " 3 " ".....	4 00	3 50	2 50	2 00	1 00
	72. Pensées, 24, dissimilaires.....	3 00	2 50	2 00	1 50	
	73. " 12, " ".....	2 00	1 50	1 00		
	74. Pétunias, simples, meilleur étalage, 24 fl..	3 00	2 00	1 00		
	75. " doubles, meilleures 12 variétés..	2 00	1 50	1 00		
	76. Phlox Drummond, collection 12 variétés, 1 touffe de chacune.....	3 00	2 00	1 00		
	77. Phlox perpétuelle, 6 variétés, 1 pt. chacune	3 00	2 00	1 00		
	78. Pois d'odeur, meilleure touffe, avec feuillage	3 00	2 50	2 00	1 50	1 00
	79. Zinnias, 12, 3 fleurs.....	3 00	2 00	1 00		
	80. Hollyhocks, 6 pointes.....	3 00	2 00	1 00		
	81. Cannas, 6 ".....	2 00	1 50	1 00		
	82. Verbenas, 12 variétés, 1 de chaque.....	2 50	1 50	1 00		

### BOUQUETS ET VASES DE FLEURS.

83. Bouquets ou touffe de fleurs pour Mariée.	4 00	3 00	2 00		
84. Panier de fleurs, pas plus de 12 pouces..	5 00	4 00	2 00		
85. Vase ou Epergne, avec fleurs coupées...	4 00	3 00	2 00		
86. Vase de Roses, pas moins de 24 fleurs..	4 00	3 00	2 00		
87. Vase d'Œillets Marguerites, 25 fleurs ..	3 00	2 00	1 00		
88. Vase de fleurs coupées crus dehors.....	3 00	2 00	1 00		
88½. Vase des pavots des jardins.....	3 00	2 00	1 00		

Aucune entrée ne sera reçue après le 7 septembre, 1895.

(Voir Règlement 7.)

Les portes des bâtisses de l'Exposition seront fermées à midi juste. Les articles devront être classés et les exposants prêts à sortir pour 1 heure. (Voir Règlement 9.)

## Classe C. (ouverte)

### FRUITS.

La Société peut former un comité chargé d'aider à classer les fruits sur lesquels on pourrait avoir quelque doute, mais elle n'assume aucune responsabilité en ce cas.  
Les exhibitants sont spécialement avisés de ne présenter qu'un seul plateau de la même variété dans la même collection, et chaque plateau doit être classé. Toutes les pommes généralement connues ici devraient autant que possible avoir un tableau de leur origine inscrit sur la carte avec leur nom. Les pommes sauvages ne sont pas admises dans la collection de pommes.

ARTICLES DEVANT ETRE EXPOSES.	1er Prix.	2e Prix.	3e Prix.	4e Prix.	5e Prix.
89. Meilleure collection de pommes n'excédant pas 25 variétés, doit être exposée par le cultivateur lui même; 5 éch. de chaque sorte, ouverte à l'univers. ....	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
90. Pommes, collection des plus Nouvelles Russes, 8 variétés. ....	20 00	16 00	12 00	8 00	4 00
91. Pommes, 1 var. de nouv. sem., 5 de chaq.	5 00	3 00	2 00		
92. " 12 " 3 d'été, 3 d'automne, 3 d'hiver, de bonne heure, 3 d'hiver tard, 5 de chaque, nommées. ....	3 00	2 00	1 00		
93. Pommes, 6 variétés, 5 de chaque, nommées, pour le commerce. ....	10 00	8 00	6 00	4 00	2 00
94. Pommes, Fameuses. .... 5 échantillons	5 00	4 00	3 00	2 00	
95. " St Laurent. .... "	4 00	2 00	2 00	1 00	
96. " Duchesse. .... "	4 00	3 00	2 00	1 00	
97. " Wealthy. .... "	4 00	3 00	2 00	1 00	
98. " Alexandre. .... "	2 00	1 50	1 00		
99. " Bethel. .... "	2 00	1 50	1 00		
100. " Bourassa. .... "	2 00	1 50	1 00		
101. " Blue Pearmain. .... "	2 00	1 50	1 00		
102. " Baldwin du Canada. .... "	2 00	1 50	1 00		
103. " Golden Russet. .... "	2 00	1 50	1 00		
104. " Pêches (de Montréal) .... "	2 00	1 50	1 00		
105. " Pewaukee. .... "	2 00	1 50	1 00		
106. " Pommes Grises. .... "	2 00	1 50	1 00		
107. " Roxbury Russet. .... "	2 00	1 50	1 00		
108. " Fraises (de Montréal) .... "	2 00	1 50	1 00		
109. " d'hiver, St. Laurent, telles que d'érites dans le rapport de la S. H. de Montréal. ....	2 00	1 50	1 00		
110. " Jannes transparent, 5 échant.	2 00	1 50	1 00		
111. " Jonathan. .... "	2 00	1 50	1 00		
112. " Toute autre variété. .... "	2 00	1 50	1 00		
113. " Sauvages, 5 var., 10 de c., nom.	1 50	1 00			
114. " " 1 " 10 échantillons	1 50	1 00			

Aucune entrée ne sera reçue après le 7 septembre 1895.

(Voir Règlement 7.)

Les portes des bâties de l'Exposition seront fermées à midi juste. Les articles devront être classés et les exposants prêts à sortir pour 1 heure p.m. (Voir Règlement 9.)

ARTICLES DEVANT ETRE EXPOSES.	1er Prix.	2e Prix.	3e Prix.	4e Prix.	5e Prix.
<b>FRUITS—Continué.</b>					
116. Poires, 6 variétés, 5 de chaque, nommées	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	
117. " 3 " 5 " "	6 00	5 00	4 00	3 00	
118. " 1 " 5 échantillons.....	4 00	3 00	2 00		
119. Prunes, collection, 10 échantillons.....	2 00	1 50	1 00		
120. " 3 variétés, 10 " "	4 00	3 00	2 00	1 00	
121. " 1 Plateau d'une seule var., 10 éch.	2 00	1 50	1 00		
122. " Sauvages de la P. de Q., 10 éch.	2 00	1 50	1 00		
123. " des Etats du Nord- Ouest, 10 échantillons.....	1 50	1 00			

### PANIER DE FRUIT.

124. Pour le panier de fruits pour dessert, le plus beau et plus artistiquement assorti, pas moins de 12 pouces et pas moins de 2 pieds en aucun sens.....	5 00	4 00	3 00	2 00	
125. Pour le plus beau panier de fruits élevés au dehors, le plus gracieusement arrangé, pas moins d'un pied et pas plus de 2 pieds en aucun sens.....	4 00	3 00	2 00	1 00	

### RAISINS DU DEHORS.

126. Raisins, 8 variétés, collection, nommées, 2 grappes de chaque.....	8 00	6 00	5 00	4 00	2 00
127. Raisins, 4 variétés, meilleure coll, nommées, 2 grappes de chaque.....	5 00	4 00	2 00	1 00	
128. Raisins, 2 variétés, Blancs, 1 grappe de chaque.....	3 00	2 00	1 00		
129. Raisins, 2 variétés, Noirs, 1 grappe de chaque.....	3 00	2 00	1 00		
130. Raisins, 3 variétés, Ronges, 1 grappe de ch.	3 00	2 00	1 00		
131. " toute variété, la plus pes.....	1 50	1 00			
132. " Blancs, la plus pes.....	1 50	1 00			
133. " Noirs " ".....	1 50	1 00			
134. " Ronges, " ".....	1 50	1 00			

Aucune entrée ne sera reçue après le 7 septembre 1895.

(Voir Règlement 7.)

Les portes des bâties de l'Exposition seront fermées à Midi juste. Les articles devront être classés et les exposants prêts à sortir pour 1 heure p.m. (Voir Règlement 9.)

### RAISINS SOUS LE VERRE.

Doivent être nommés correctement et complètement mûrs.  
Les variétés connues sous les noms de Nice Blanc et Assyrien sont exclus de toute compétition.

ARTICLES DEVANT ETRE EXPOSES.		1er Prix.	2e Prix.	3e Prix.	4e Prix.
		\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
135.	Raisins, 6 variétés, 1 grappe de chaque..	10 00	7 00	5 00	3 00
136.	“ 4 “ 1 “ “ “ ..	6 00	4 00	3 00	
137.	“ 2 “ de Blancs .....	3 00	2 00	1 00	
138.	“ 2 grappes d'Hambourg Noir....	3 00	2 00	1 00	
139.	“ meilleur grappé d'aucune variété	3 00	2 00	1 00	

### PECHES ET AUTRES FRUITS.

140.	Mûre de ronce, meilleur plateau.....	2 50	1 50	1 00	
141.	Brugnons, 3 variétés, 5 de chaque.....	2 00	1 00		
142.	Pêches, 6 variétés, 3 de chaque.....	5 00	3 00	2 00	
143.	“ (plus beau plat de).....	3 00	2 00	1 00	
144.	Melon d'Eau.....	2 00	1 50	1 00	
155.	“ Musc.....	5 00	4 00	3 00	
		4e 2 00	5e 1 00		
156.	“ meilleure variété nouvelle, Musc..	3 00	2 00	1 00	

## Classe D. (ouverte)

### LEGUMES.

Tous les légumes doivent être cultivés et nommés par l'Exposant, ou il sera déqualifié.

157.	Artichauts, Jérusalem, meilleur plateau.	1 00	75		
158.	Betteraves, Navets, Sanguines, 6, p. table	2 00	1 50	1 00	
159.	“ Longues “ 6 “ “	2 00	1 50	1 00	
160.	Fèves, Lima, le plus beau plateau.....	2 00	1 50	1 00	
161.	“ Kidney, pivelées jaunes, le plus beau plateau.....	2 00	1 50	1 00	
162.	Fèves, Kidney, pivelées vertes, le plus beau plateau.....	2 00	1 50	1 00	
163.	Borécole (Kale), 2 tiges.....	1 50	1 00		
164.	Chou de Bruxelles, 2 tiges.....	1 50	1 00		
165.	“ d'hiver 2 pommes.....	1 50	1 00		
166.	“ Rouge 2 “ .....	1 50	1 00		
167.	“ de Savoie 2 “ .....	1 50	1 00		
168.	Carottes, demi-longues, paquet de 6....	2 00	1 50	1 00	
169.	Choufleu, 3 têtes.....	4 00	3 00	2 00	1 00
170.	“ la meilleure tête.....	2 00	1 50	1 00	50

Aucune entrée ne sera reçue après le 7 septembre 1895.

(Voir Règlement 7.)



Les portes des bâties de l'Exposition seront fermées à midi juste. Les articles devront être classés et les exposants prêts à sortir pour 1 heure p.m. (Voir Règlement 9.)

ARTICLES DEVANT ETRE EXPOSES.				
	1er Prix.	2e Prix.	3e Prix.	4e Prix.
<b>LEGUMES—Suite.</b>				
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
171. Concombres, les 2 plus beaux.....	1 00	50		
172. Céleri, Blanc, 6 têtes.....	3 00	2 00	1 50	1 00
173. " Rouge, 6 ".....	3 00	2 00	1 50	1 00
174. " Jaune, 6 ".....	3 00	2 00	1 50	1 00
175. Blé-d'inde, sucré, 6 épis, 1 variété, bon pour la table, nommé.....	3 00	2 00	1 00	
176. Blé-d'inde, sucré, collection 6 var., 3 de chaque variété, nommé.....	3 00	2 00	1 00	
177. Aubergine, 3, Pourpres.....	1 50	1 00		
178. " 3, Blancs.....	1 50	1 00		
179. Poireau, paquet d'une demi-douzaine....	2 00	1 50	1 00	
180. Boite de Champignons croissants.....	2 00	1 50	1 00	
181. Oignons, 6 variétés, 5 de chaque.....	3 00	2 00	1 00	
182. " Rouges, 1 var., 20 échantillons.	5 00	3 00	2 00	1 00
183. " Jaunes, 1 " 20 "	5 00	3 00	2 00	1 00
184. " Blancs, 1 " 20 "	5 00	3 00	2 00	1 00
185. Panais, 6 pour la table.....	2 00	1 50	1 00	
186. Pois, 1 plateau, nommé.....	2 50	2 00	1 50	1 00
187. Piment, collection, 6 var., 6 de chaq. var.	3 00	2 00	1 00	
188. Patates, " 6 " 6 "	5 00	4 00	3 00	2 00
189. " 3 variétés, 6 de chaque.....	2 00	1 50	1 00	
190. Herbes en vases, collection, un paquet de chaque dans l'eau.....	3 00	2 00	1 00	
191. Radis, paquet de 6, d'hiver.....	2 00	1 50	1 00	
192. " " 12, d'été.....	2 00	1 50	1 00	
193. " raifort, 6 tiges.....	2 00	1 50	1 00	
194. Laitne, Pommée.....	2 00	1 50	1 00	
195. " Romaine, 6.....	2 00	1 50	1 00	
196. Persil, 1 pot.....	1 50	1 00		
197. Salsifis, 12 racines.....	2 00	1 50	1 00	
198. Tomates, 3 var., 6 échantillons de chaque	3 00	2 00	1 00	
199. " Rouge, 5 " 1 var.	1 50	1 00		
200. " Jaune, 5 " 1 var.	1 50	1 00		
201. Navets, Blancs, 6, pour la table.....	2 00	1 50	1 00	
202. " Jaunes, 6, ".....	2 00	1 50	1 00	
203. Citrouilles, Légume Marrow, 2 éch.....	1 50	1 00		
204. " Hubbard, 2 échantillons....	1 50	1 00		
205. La meilleure Citrouille pour la table, aucune autre var., 2 échantillons.....	1 50	1 00		
206. Légumes, la meilleure collection, nommés, étendus sur un espace de pas moins de 36 pieds de superficie.....	10 00	8 00	6 00	4 00

Aucune entrée ne sera reçue après le 7 septembre 1895.

(Voir Règlement 7.)



Les portes des bâties de l'Exposition seront fermées à Midi juste. Les articles devront être classés et les exposants prêts à sortir pour 1 heure p.m. (Voir Règlement 9).

### FLEURS COUPEES, EN BOUQUETS, Etc.

La Société fournira des vases et des plateaux dans lesquels on devra exposer les fleurs. Les gagnants devront changer les fleurs à tous les deux jours, à cette fin on leur donnera 10 pour cent sur leurs primes.  
Toutes les fleurs devront avoir d'aussi longues tiges que possible.

ARTICLES DEVANT ETRE EXPOSES		1er Prix.	2e Prix.	3e Prix.	4e Prix.
237.	Annuaire, collection, 18 variétés.....	\$ c.	\$ c.	\$ c.	
238.	Astres, collection, 24 fleurs.....	4 00	3 00	2 00	1 00
239.	Bouquet, ou touffe de fleurs.....	2 00	1 50	1 00	
240.	Panier de fleurs ne dépassant pas 12 pouces en diamètre.....	3 00	2 00	1 00	
241.	Bouquet, vase ou épergne.....	3 00	2 00	1 00	
242.	Dahlias, doubles, 6 fleurs dissimilaires.	2 00	1 50	1 00	
243.	“ simples, 12 “ “	2 00	1 50	1 00	
244.	Gladioli, 6 points.....	3 00	2 00	1 00	
245.	Pensées, 18 fleurs dissimilaires.....	2 50	2 00	1 00	
246.	“ 12 “ “	2 00	1 50	1 00	
247.	Dianthus.....	2 50	1 50	1 00	
248.	Tiges, 6 points.....	2 00	1 50	1 00	
249.	Verbines, 18 points.....	2 00	1 50	1 00	
250.	Panier de plantes, suspendu.....	2 00	1 50	1 00	
251.	Petunias, doubles, 6 fleurs dissimilaires.	2 00	1 50	1 00	
252.	“ simples, 12 “ “	2 00	1 50	1 00	
253.	Phlox Drummond, 12 variétés, 3 pts. ch.	2 00	1 50	1 00	
254.	Pois d'Odeur, vase, 25 fleurs avec feuil.	2 00	1 50	1 00	
255.	Zinnias, 12 fleurs dissimilaires.....	2 00	1 50	1 00	
256.	1 vase Pavots de jardins.....	2 00	1 50	1 00	

Aucune entrée ne sera reçue après le 7 septembre 1895.  
(Voir Règlement 7).

articles  
(Voir

es fleurs  
le com-  
ment, la

4e  
Prix.  
\$ c.

Les portes des bâties de l'Exposition seront fermées à Midi juste. Les articles devront être classés et les exposants prêts à sortir pour 1 heure p.m. (Voir Règlement 9.)

## FRUITS ET LEGUMES.

### LOIS POUR LES FRUITS ET LES LEGUMES.

Il est compris que les concurrents pour les prix suivants cultivent en petit pour leur usage personnel, et doivent avoir un autre moyen de vivre. Des cultivateurs ayant de vrais vergers, des personnes qui cultivent les fruits pour le commerce, les jardiniers de marchés, etc., ne peuvent concourir. S'il s'élevait quelque discussion sur l'interprétation de ce règlement, la cause serait portée devant le Bureau des Directeurs, dont la décision sera finale.

ARTICLES DEVANT ETRE EXPOSES.		1er Prix.	2e Prix.	3e Prix.
		\$ c.	\$ c.	\$ c.
257.	Pommes, 3 variétés, dessert, 5 de chaque.....	3 00	2 00	1 00
258.	“ le plus beau plateau, 1 variété, 6 éch..	2 00	1 50	1 00
259.	Raisins, 5 variétés (du dehors), 1 grappe de chaq.	3 00	2 00	1 00
260.	“ 1 grappe de n'importe quelle sorte.....	2 00	1 50	1 00
261.	Melons, Musc., verts ou conleur de chair.....	3 00	2 00	1 00
262.	Plateau de Poires, 5 échantillons.....	3 00	2 00	1 00
263.	Prunes, Plateau de 6 échantillons, 1 variété.....	3 00	2 00	1 00
264.	Mûre de ronce, le plus beau plateau.....	2 50	1 50	1 00
265.	Blé d'Inde sucré, 6 épis, 1 variété.....	1 50	1 00	
266.	Patates, plateau de 6 échantillons, 1 variété.....	1 50	1 00	
267.	Tomates, “ 6 “ “ “.....	1 50	1 00	
268.	Oignons, 3 variétés, 5 de chaque.....	2 00	1 50	1 00
269.	Carottes, meilleur paquet de 6.....	1 50	1 00	
270.	Betteraves, meilleures 6.....	1 50	1 00	
271.	Céleri, les 3 meilleures têtes.....	1 50	1 00	
272.	Panais, les 6 meilleures “.....	1 50	1 00	
273.	Laitue, pommée, meilleures 3.....	1 50	1 00	
274.	“ Romaine “ 3.....	1 50	1 00	
275.	Fèves, le plus beau plateau.....	1 50	1 50	
276.	Salsifis, 6 racines.....	1 50	1 50	
277.	Choufleur, le meilleur échantillon.....	2 00	1 50	1 00
278.	Pois verts, 25 cosses.....	1 50	1 00	

Aucune entrée ne sera reçue après le 7 septembre 1895.

(Voir Règlement 7.)

# PRIX SPECIAUX.

## CHEVAUX.

### Classe 3.—Chevaux de Carrosses.

TRENTE PIASTRES sont offerts par M. Samuel Osborne pour la meilleure paire de chevaux de carrosses appareillés, et ayant de 15½ à 16 mains de hauteur. Ces chevaux doivent être de la même couleur et conduits par leur propriétaire, et attelés à une voiture de maître.

### Classe 15.—Hackneys.

UNE MÉDAILLE EN OR, pour le meilleur Hackney, présentée par M. Robert Wiseman, Mile End Hotel.

UNE MÉDAILLE EN OR et une MÉDAILLE EN ARGENT, présentées par MM. Brunneau, Currie & Cie., devant être décernées aux deux exposants qui remporteront le plus grand nombre de prix dans le Département des Animaux, Volailles exceptées.

UNE MÉDAILLE D'OR (valant \$50.00), présentée par M. E. Dunham, Hotel Balmoral, pour le meilleur équipage de promenade.

UNE MÉDAILLE EN OR, une en ARGENT et une en BRONZE, offertes comme 1er, 2ème et 3ème prix dans le concours des sauts d'obstacles. Les règlements seront donnés plus tard.

### Classe 10.

MÉDAILLE EN ARGENT pour le meilleur étalon Percheron (offert par le Percheron Stud Book du Canada).

PRIX SPÉCIAUX offerts par le Haras National, trois montants de \$10 chaque. (Voir page 19.)

## ESPECE BOVINE.

### Classe 20.—Herefords.

#### Prix Spéciaux offerts par l'American Hereford Association.

Troupeau Herefords, composé de 1 mâle et de 4 génisses au-dessous de 2 ans, élevés et étant la propriété de l'exposant..... \$30 \$15  
 Meilleure femelle et deux animaux de sa progéniture de n'importe quel sex..... 20 10

Les seconds prix sont offerts par la Compagnie d'Exposition de Montréal.

Tous les animaux qui entrent en concours pour ces prix doivent être enregistrés dans l'American Hereford Record.

### Classe 24.—Ayrshires.

#### Prix Spéciaux présentés par M. James Johnston, Montréal.

SEC.	1er.	2ème.	3ème.	4ème.
14. Meilleure vache Ayrshire, pleine, mais ne donnant pas de lait, 3 ans et au-dessus.	\$30.00	\$15.00	\$10.00	\$5.00
15. Meilleure génisse Ayrshire, pleine, mais ne donnant pas de lait, 2 ans et au-dessus.	20.00	10.00	6.00	4.00

Les deuxième, troisième et quatrième prix dans ces sections sont donnés par la Compagnie d'Exposition de Montréal.

articles  
 (Voir

usage  
 vergers,  
 ne peut  
 la cause

3e  
 Prix.  
 \$ c.  
 1 00  
 1 00  
 1 00  
 1 00  
 1 00  
 1 00  
 1 00  
 1 00

1 00

1 00

## ESPECE OVINE.

Classe 35.—Oxfords.

Prix Spéciaux pour les Oxfords Down.

- |  |      |      |      |
|--|------|------|------|
| 8. Meilleur troupeau de 4 agneaux de n'importe quel sexe. .... | \$25 | \$15 | \$10 |
| 9. Mâle de l'année. ....                                       | 15   | 10   |      |
| 10. Meilleure paire de femelles de l'année. ....               | 15   | 10   |      |

*Ces prix sont donnés par l'American Oxford Down Sheep Record Association. Tous les animaux entrés en compétition pour ces prix devront avoir été élevés et la propriété d'un exposant de la Province de Québec. Ils devront être enregistrés dans l'American Oxford Down Record, et porter à l'oreille l'étiquette de l'A. O. D. R. A. et le certificat d'enregistrement, portant le sceau de l'Association, qui leur sera remis pendant l'Exposition.*

## ESPECE PORCINE.

Classe 40.—Berkshires.

Prix spécial offert par "l'American Berkshire Association" des dix premiers volumes du "American Berkshire Record" évalués à \$50.

11. Meilleur troupeau de Berkshires inscrits dans le "Berkshire Record," composé d'un mâle et de 4 femelles au-dessus d'un an, étant la propriété d'un exposant de la Province de Québec, les 5 premiers ou 5 seconds volumes ci-dessus mentionnés, valeur \$25.00.
  12. Le même prix sera décerné pour le meilleur troupeau composé d'un mâle et de 4 femelles au-dessous d'un an. Mêmes règlements.
- Les règlements pour les animaux entrant dans ce concours doivent être comme suit :—

Que les animaux entrant dans ce concours soient enregistrés dans "l'American Berkshire Record" avant la date d'entrée à l'Exposition, et que les listes de telles entrées soient fournies au Secrétaire de cette Association à la clôture de l'Exposition.

Il devra y avoir au moins deux concurrents pour chaque prix.

Il ne sera pas permis de faire concourir un animal dans plus d'une exposition durant 1895, pour les prix ci-haut mentionnés.

## Dessin pour Diplôme.

Une MEDAILLE D'OR, prix spécial, sera accordée pour le meilleur dessin pour Diplôme d'Exposition. Ce prix est offert par

The Canada Engraving & Litho. Co.,  
5 a 11 Rue Bleury.

*Cette médaille est offerte dans le but de stimuler et d'encourager les artistes. Les dessins devront être envoyés au Secrétaire pour l'Exposition de 1896.*

# LISTE DE PRIX.

## INDEX.

	PAGE
CHEVAUX.....	14
CONCOURS SPÉCIAL.....	40
DISPOSITIONS GÉNÉRALES.....	5
DÉPARTEMENT DES POELES.....	50
DÉPARTEMENT DES VOITURES.....	51
DÉPARTEMENT DES DAMES ET DES ENFANTS.....	51
DÉPARTEMENT DES MANUFACTURES ET DE L'INDUSTRIE.....	47
DÉPARTEMENT D'HISTOIRE NATURELLE.....	45
ESPÈCE OVINE.....	27
ESPÈCE BOVINE.....	22
ESPÈCE PORCINE.....	30
EXPOSITION DE LA RACE CANINE.....	13
INDUSTRIE DOMESTIQUE.....	51
INTRODUCTION.....	4
INSTRUMENTS D'AGRICULTURE.....	48
LISTE DES OFFICIERS.....	2
MANUFACTURES DIVERSES.....	49
MIEL ET FOURNITURE DU RUCHER.....	44
MACHINES À VAPEUR, MACHINERIES.....	47
PRODUITS AGRICOLES.....	42
PRODUITS DE LA LAITERIE ET OUTILLAGE.....	39
PRIX SPÉCIAUX.....	21, 70, 71
RÈGLES ET RÉGLEMENTS.....	5
TISSUS DE FABRIQUE.....	50
VOLAILLES.....	33

LISTE DES EXPOSITIONS.

DÉPARTEMENT HORTICOLE.

to  
B  
m  
T  
B

J.



\* ARE YOU COMING TO MONTREAL?

IF SO, PUT UP AT THE . . .

# Turkish Bath Hotel,

ST. MONIQUE STREET,

(NOT FAR FROM THE WINDSOR)



Finest Temperance House in Canada.

Position central; quiet, comfort luxury; 175 rooms. Terms, \$1.75 to \$2.50 per day. Special rates by week or month. Marble Swimming Bath and all Water Baths free to guests. Elevator, Electric Bells and modern conveniences. Favorite house for Ladies, Ministers, Doctors, Temperance men, Tourists, and the best class of travellers. The Turkish Bath Department is the largest and most complete on the Continent.

J. R. ALEXANDER, M.D.  
*Proprietor.*

F. E. McKYES,  
*Manager*

1895



COMPAGNIE  
D'EXPOSITION  
DE MONTRÉAL 1895.

